l'esprit du socialisme

LEON BLUM



DISCOURS DE TOURS



parti socialiste-formation

4 F

Coll. Fondation Jean-Jaurès

AVANT-PROPOS

Au lendemain du congrès de Pau, nous lancions le thème de *l'identité du P.S.* comme base de la formation de ses militants. Pendant deux ans cette formule, si vite devenue familière, fut appliquée surtout aux trois axes fondamentaux que sont l'Union de la gauche, le Front de classe, l'autogestion.

Il s'agissait, comme le fit le dossier-formation n° 2, de mettre à la portée de tous des notions complexes et récemment entrées dans notre corps de doctrine.

Il faut à présent faire un pas de plus et *enraciner notre identité* dans le patrimoine du mouvement socialiste depuis un siècle. Nous nous apercevrons à cette occasion que les problèmes que nous nous posons sont, quant au fond, loin d'être nouveaux : les alliances et la stratégie, le fonctionnement du parti, la prise du pouvoir et la transition au socialisme, autant de questions qui ont déjà été débattues par Karl Marx, Jean Jaurès, Léon Blum, pour ne parler que des plus grands et des plus proches. Il valait la peine d'aller y voir de plus près et, ce faisant, de procéder à une sorte d'appropriation de notre héritage en référence à l'actualité.

Tel est le but de cette collection qui se compose de textes exprimant « l'esprit du socialisme » (1) dans ce qu'il a de meilleur et de permanent.

Gérard DELFAU
Délégué général à la formation

(1) Selon le titre du remarquable recueil de textes de Jean Jaurès publié par Jean Rabaut aux Editions Denoël-Gonthier (col. Médiations).

1920-1977

« L'héritage dont je me réclame est tout entier contenu dans le discours prononcé à Tours par Léon Blum, qui constitue à mon avis une référence majeure (...) Si le choix de Tours s'imposait à nouveau, je ferais celui de Blum ».

François Mitterrand

« ma part de vérité »,
l'Unité nº 177, novembre 1976.

Tel qu'il existe depuis 1920, le courant socialiste est né d'un double refus : refus de la conception bolchévique (1) de la révolution ; refus des méthodes d'organisation et d'action résultant de cette conception. Or c'est Léon Blum qui, devant le congrès de Tours (2), expliqua avec le plus de rigueur les raisons fondamentales de ce refus et développa en retour

---

(1) La Parti Ouvrier social-démocrate de Russie (P.O.S.D.R.) se fractionna en 1902, lors de son congrès de Londres, en deux tendances. A la suite d'un artifice de séance, la fraction minoritaire se déclara majoritaire (en russe : bolchévique) et exclut la fraction « minoritaire » (en russe menchévique). Lénine était le maître à penser des bolchéviques, que Trotsky ne devait rejoindre qu'en avril-mai 1917 (il votait auparavant avec les menchéviques).

(2) Le Congrès de Tours (24-30 décembre 1920) est le dernier congrès du Parti socialiste unifié fondé par Jaurès et Guesde en 1905. Voir plus loin la présentation historique. A l'issue de ce congrès, il y eut deux partis : le P.C.F. actuel et la S.F.I.O., devenue en 1969 le P.S.

les grandes lignes d'une stratégie socialiste de conquête et d'exercice du pouvoir. Il est bien naturel, dès lors, que le Parti socialiste né à Epinay, lui-même à la veille d'échéances décisives, publie à nouveau un texte situé à la base même de son identité.

On peut penser, bien sûr, que l'intérêt d'une telle brochure est principalement historique. En réalité, nous ne la publions que parce qu'elle conserve, à nos yeux, beaucoup d'actualité.

CHANGEMENTS

Evidemment, nous ne sommes plus en 1920. A considérer aujourd'hui la pratique du Parti communiste français, on ne peut que mesurer le chemin parcouru à la relecture des fameuses « vingt et une conditions » d'adhésion à la troisième Internationale — qu'on trouvera en annexe. L'organisation d'une agitation systématique dans l'armée ; la dénonciation des « illusions du social-pacifisme » (la limitation réciproque des armements, l'arbitrage international etc.) ; la nécessité d'épurations périodiques des P.C. légaux ; le doublage des organes légaux du Parti par des organes clandestins — autant d'impératifs négligés depuis au moins trente ans, même s'ils n'ont jamais été abandonnés officiellement.

On aurait tort, cependant, de généraliser pareille conclusion. Le débat entre le Parti communiste français et le Parti socialiste reste d'une grande actualité en ce sens que quelques-unes des « vingt et une conditions » conservent une certaine réalité, et que d'autres correspondent à une réalité certaine.

Il en va ainsi, par exemple, de la seizième, qui faisait obligation aux P.C. nationaux d'appliquer toutes les décisions du Komintern (3). Dans les faits, comme Blum l'avait bien vu, le

(3) Komintern : la troisième Internationale, ou Internationale communiste (I.C.).

noble idéal de *l'internationalisme prolétarien,* compris de cette façon, allait se dévoyer en totale subordination du mouvement communiste mondial aux intérêts fluctuants de l'Etat soviétique, le P.C. d'Union soviétique se voyant attribuer un rôle dirigeant exercé sans retenue et jusque dans les moindres détails. Malgré la dissolution de l'Internationale (1943) et une très positive évolution entamée, semble-t-il, au début des années 60, le Parti communiste français a été durablement marqué par ce conditionnement. On en trouve plus que la trace dans *la définition encore très extensive qu'il donne de l'antisoviétisme.* Hier réservée à quiconque esquissait la plus légère critique, cette épithète n'est aujourd'hui accolée qu'à ceux qui suggèrent que les « déformations » du système soviétique lui sont peut-être congénitales, inhérentes au « marxisme-léninisme » lui-même. A l'égard de l'U.R.S.S., le P.C.F. n'admet encore que des critiques sur la forme, si sévères soient-elles.

Mais il y a plus. Même si vingt des vingt et une conditions tombent entièrement en désuétude, il en restera néanmoins une — la douzième, relative au *centralisme démocratique* — dont le Parti communiste se réclame très fièrement, aujourd'hui comme hier.

LE CENTRALISME DEMOCRATIQUE

Le temps n'est plus, assurément, où, au nom de ce principe, il n'y avait en réalité aucune espèce de liberté de discussion au sein du P.C.F., sinon celle de broder à perte de vue sur les thèmes du jour. Le XXI[e] Congrès (1974) et le XXII[e] Congrès (1976) ont donné lieu — surtout le second — à des débats sérieux et profonds — tout au moins à la base. Il n'en reste pas moins que deux traits fondamentaux du centralisme démocratique demeurent — et ils sont essentiels : d'une part, l'expression collective des opinions demeure interdite ; de ce fait, la liberté de discussion reste en grande

partie inopérante, puisqu'elle ne peut déboucher sur aucun contre-texte, ni même sur aucun amendement susceptible d'être voté en termes identiques dans plusieurs fédérations — ce qui se traduit d'ailleurs par le plus grand conformisme à la tribune du Congrès, où aucune voix discordante ne s'exprime. D'autre part, et surtout, à tous les échelons, les organes dirigeants du Parti sont pratiquement choisis, en dernière instance, par ceux de l'organe immédiatement supérieur : le corps électoral concerné (congrès de section, fédéral ou national) ne peut intervenir qu'en rayant des noms sur la liste unique des candidats à lui soumise par la commission compétente. On conçoit que de telles « élections » excluent toute surprise.

C'est un des mérites de Léon Blum que d'avoir montré, dès 1920, que le centralisme démocratique ne venait pas du ciel, mais d'options très cohérentes des Léninistes. Le Parti, étant une espèce de commando destiné à s'emparer du pouvoir politique, devait être organisé militairement. Et il fallait un commando : la prise du pouvoir politique par une avant-garde, instaurant et gérant la dictature du prolétariat, n'était-elle pas le préalable obligé d'un véritable éveil révolutionnaire des masses ? C'est ce que pensaient, contrairement à Blum, les chefs du bolchévisme.

Ce serait faire injure au Parti communiste français que d'affirmer que ce sont ses pesanteurs sociologiques internes — le poids de son appareil permanent — qui l'ont incité à maintenir les facilités du « centralisme démocratique », alors qu'il a renoncé à leur fondement théorique ultime : la dictature du prolétariat. En réalité, le P.C.F. continue de penser en termes de « rôle dirigeant de la classe ouvrière », et de *se* penser comme l'avant-garde éclairée de cette classe, *le* parti de la classe ouvrière. Les variations actuelles sur le thème — au demeurant ancien, quant au fond — de l'« union du peuple de France », ne changent rien à cette réalité. Cette union n'a pas seulement pour caractéristique d'être apparemment hétéroclite, puisque ses composantes sont définies aussi bien sur des bases sociales (petits et moyens industriels, paysans, ouvriers etc.) que sur des bases dénuées de tout caractère de classe (les jeunes, les vieux, les femmes, les chrétiens, les

gaullistes...). Elle est également cohérente en ce sens qu'elle reste une union, un regroupement *autour* de *la* classe ouvrière qui en assume la direction par l'intermédiaire de *son* Parti.

Or il est évident qu'une telle thèse ne peut pas satisfaire les socialistes. Ceux-ci raisonnent aujourd'hui en termes de *front de classe*. Le Parti socialiste est un parti du front de classe des exploités. Il entend ne tenir sa légitimité dans la conduite de la transformation socialiste de la société dans le cadre de l'union de la gauche que du suffrage universel, sans s'attribuer aucune exclusivité ni revendiquer une place autre que celle que lui auront donné les électeurs. Il rejette par conséquent toute notion d'avant-garde. C'est bien pour cela qu'il a, dans les faits, abandonné la thèse de la dictature du prolétariat dont Blum, en 1920, se réclamait encore. En inventant, dès 1934, l'union de la gauche comme perspective politique d'accession électorale au pouvoir, le mouvement socialiste a rejeté la théorie des minorités agissantes et fait de l'approbation du suffrage universel la condition de son maintien au pouvoir. Aujourd'hui, instruit par bientôt soixante ans d'expérience, il insiste, de surcroît, sur la nécessité de « conquérir » la « société civile », c'est-à-dire l'ensemble des ramifications sociales qui diffusent le fonds d'idées communes à l'établissement d'un consentement social — sans lequel il n'y a pas de pouvoir durable. Le Parti socialiste se veut en conséquence un parti de masse — « un parti de recrutement aussi large que possible » — avec toutes les conséquences que cela comporte pour son organisation. Parti de masse, il accepte la pluralité des courants de pensée dès lors que ceux-ci s'imposent la nécessaire discipline de l'action politique : et c'est bien là ce qui constitue notre essentielle différence avec le Parti communiste, comme l'avait si bien vu Léon Blum, il y a de cela 57 ans.

LA SCISSION DE TOURS

Quand, le 27 décembre 1920, Léon Blum monte à la tribune du Congrès de Tours, il sait que sur le fond, il a déjà perdu. Il sait qu'il ne sera pas membre du parti qui est en train de naître, et dont le nom n'est pas encore connu. Sa motion — celle du « Comité de résistance socialiste à l'adhésion » à la troisième Internationale (1) — sera retirée avant le vote pour éviter un scrutin excessivement défavorable.

Cependant, Blum ne sait pas encore en compagnie de qui il quittera ce parti en mutation, et tout son effort, ce 27 décembre, vise à dessiller les yeux d'un certain nombre d'hésitants — Jean Longuet, Paul Faure notamment, partisans, mais avec force réserves, d'une adhésion à l'Internationale communiste. C'est pour cela que, dans la position pénible où il est, il abandonne aux autres les arguments de faible volée et prend de la hauteur. Par-delà quelques opportunistes qui,

(1) Ce comité était animé par Léon Blum, Bracke, Marcel Sembat. Mais la motion elle-même n'avait que quatre signataires, tous membres de la XIV[e] section de la Fédération de la Seine : Blum, Bracke, Mayéras et D. Paoli.

comme Frossard, prennent le vent, il dialogue directement avec ceux qui se situent au même niveau théorique que lui : Lénine et les membres du politburo du P.C. russe. Eux ne plaisantent pas avec la théorie, lui non plus.

Or c'est une rareté qu'une telle attitude dans ce parti qui aborde sa propre scission dans une extrême confusion. Le « bolchévisme » alors si fort à la mode est dans une large mesure une auberge espagnole. Les « 21 conditions » d'adhésion à l'Internationale comptent autant de lectures que de lecteurs, parce que la Révolution russe, qui en est le « support publicitaire » est à cette date connue en France de façon fragmentaire et contradictoire.

LES DEUX LENINE

Il y a deux hommes en Lénine, comme il y a deux mouvements réels au sein du seul Parti bolchévik. L'un est le « spontanéiste » des « thèses d'avril » et de « l'Etat et la Révolution » — celui qui encourage l'expression autonome des masses constituées en soviets (conseils), celui qui affirme qu'en période révolutionnaire, les masses vont souvent plus vite que les partis politiques, celui qui fustige les gens qui, tel Zinoviev, se méfient un peu de ces déferlements de foule ressentis comme aveugles. L'autre est l'organisateur inlassable du petit Parti ouvrier social-démocrate de Russie (P.O.S.D.R.) bolchévik, l'auteur de « que faire ? », celui qui croit que les masses sont spontanément «réformistes », que la conscience révolutionnaire ne peut leur être apportée que de l'extérieur, par une véritable armée de révolutionnaires professionnels, organisés militairement, à l'échelle locale, nationale voire planétaire (ce sera le rêve fou de la troisième Internationale). La vie de Lénine prouve que, pour lui, il n'y a pas de contradiction entre le spontanéisme et l'organisation. Il s'agit des deux moments d'une même dialectique révolutionnaire. C'est pourquoi les draconniennes « vingt et une conditions » d'adhésion à l'Internationale ne lui paraissent pas opposées, bien au contraire, à cette irruption généra-

lisée des masses révolutionnaires dans l'Europe meurtrie de l'immédiat après-guerre. En Allemagne, en Hongrie notamment, les foules bougent. Il faut battre le fer quand il est chaud...

Et c'est bien ainsi que beaucoup de gens, en France, l'entendent. De la révolution russe, ils ont retenu « les soviets partout », l'auto-détermination (au moins apparente) des foules, ce souffle fantastique qui fait que tout un peuple abruti paraît soudain se prendre en charge, dépose la vieille carcasse de soumission et d'humilité et relève la tête pour assurer l'avenir. Ils ne voient pas, déjà, émerger le Goulag, ne voient pas se mettre en place tout un système de coercition qui, élargissant sans cesse la définition du « contre-révolutionnaire », va finir par transformer la Russie tout entière en prison. A la différence de Blum, ils ne voient pas qu'on ne peut pas impunément prétendre installer le socialisme dans un pays tout englué encore dans la féodalité, « incroyablement asiatique et barbare » (selon Lénine lui-même) et qu'à forcer les étapes, on risque d'aboutir à la catastrophe.

Peut-on le leur reprocher, mettre en doute leur sincérité ? non, sans doute. Il faudra bien des années avant que, les uns après les autres, les divers courants de la gauche française, même favorables à Lénine, comprennent que, des deux moments de la pensée de Lénine évoqués plus haut, le second l'a emporté très vite et très tôt sur le premier, tant sous le poids des circonstances (guerre civile, intervention étrangère etc.) que sous le poids des réalités russes (l'arriération), au point de transformer en appareil d'oppression ce Parti bolchévik qui avait pu, un moment, se mettre à la tête d'un incontestable mouvement de libération sociale. Les communistes français seront parmi les derniers à mesurer le phénomène, aujourd'hui très largement admis en Europe occidentale, malgré maintes nuances. Le mérite de Blum n'en est que plus grand d'avoir perçu bien à l'avance où *devait* (2) nécessairement déboucher la pratique léninienne.

(2) Devait, et non pouvait. C'est là tout le débat avec les trotskystes et aussi les communistes. Pour ceux-ci, ce qu'il est advenu de l'U.R.S.S. a procédé d'un certain nombre d'erreurs, d'insuffisances et de déviations (sur le moment et la nature desquelles ils sont d'ailleurs entièrement oppo-

En 1920, on n'en est pas là. Ceux qui se sont rendus en Russie soviétique y ont vu un pays exsangue, à bout de souffle, mais où l'esprit de révolution paraît encore partout. Quand ils connaissent la dureté de la répression tchékiste, ils l'expliquent et l'excusent — non sans motifs assurément — par la violence de la terreur blanche. De plus, la Russie paraît avoir devant elle tout l'immense avenir : on pétrit là à pleines mains la pâte humaine ; le rêve cohabite avec les plus dures réalités. Les architectes imaginent des cités futuristes, les pédagogues repensent toute l'éducation, les économistes réfléchissent sur la disparition du marché, on rebâtit le monde, tandis que déjà, dans l'ombre, le Géorgien tisse la toile d'araignée de ses âmes damnées, pour le jour de la succession.

LE P.S. DEVANT LA GUERRE

Tout cela donc, enthousiasmant pour des socialistes français que les réalités de leur propre pays rendent bien malheureux. Car depuis 1914, le Parti socialiste est assailli de difficultés.

Il y a eu d'abord la guerre, dont la déclaration a marqué l'échec de la ligne jauressienne. Une fois acquise l'approbation des crédits de guerre par le S.P.D. au Reichstag, il n'y avait plus rien d'autre à faire pour le P.S. que d'imiter son cousin allemand, ce qui intervint sans difficulté. Le 26 août, les socialistes entraient dans le gouvernement d'« union sacrée », Jules Guesde en tête. Ce faisant, ils se bornaient à appliquer scupuleusement les mandats de leurs congrès : les frontières du pays étaient déjà franchies par les « Prussiens » et toute autre attitude n'eut pas été comprise. Celle-là fut largement approuvée.

sés). Pour Blum, et pour nous à sa suite, ces erreurs tenaient à la nature même de la révolution bolchévique, à la conception léniniste même de la révolution.

Mais l'enthousiasme, comme on le sait, fut de courte durée. L'abominable boucherie se prolongeant, les interrogations ne pouvaient que se faire plus pressantes et plus inquiètes. A l'horreur de la guerre elle-même s'ajoutait la colère contre les opérations irréfléchies, les offensives vélléitaires, le mépris de la vie humaine caractéristiques d'un état-major qui fondait sa stratégie sur l'offensive de masse et le combat à l'arme blanche.

S'ajoutait aussi la colère contre les « planqués », les « embusqués », les fils de famille qui menaient à l'arrière joyeuse vie : en témoigne la « chanson de Craonne ». S'ajoutait enfin la perplexité devant l'attitude d'un gouvernement qui se donnait comme « but de guerre » la reconquête des « provinces perdues » en 1871 et rejetait explicitement toute idée de retour aux frontières du 1er août 1914. Cette attitude était, assurément, difficilement compatible avec la démarche qui avait été celle de Jaurès dans la recherche de la paix.

C'est sur ce dernier point que se fit progressivement la mutation du Parti socialiste. Quelques groupuscules mis à part, nul n'eut jamais la moindre vélléité de pratiquer le « défaitisme révolutionnaire » préconisé par Lénine et les bolchéviks. La France était un pays trop petit et le patriotisme y était une réalité trop forte pour qu'une telle pratique puisse être adoptée. En revanche, l'idée d'une « paix blanche » sans annexion ni indemnité fit progressivement son chemin à partir des conférences de Zimmerwald (Suisse, septembre 1915) et de Kienthal (Suisse, avril 1916). Au Congrès de décembre 1916, les partisans de « l'Union sacrée » n'obtinrent qu'une faible majorité de 1594 mandats (motion Renaudel) contre 233 aux zimmerwaldiens et 1105 abstentions. Quatre mois plus tard, au moment même où Nivelle lançait la sinistre opération du « Chemin des Dames » qui dessilla tant d'yeux et provoqua une série de mutineries, le Conseil national du Parti se prononçait, en présence de Léon Blum, pour la paix blanche et la participation à la conférence pour la paix de Stockholm (novembre 1917) (3), mais la direction du Parti resta en place.

(3) Les délégués désignés n'ayant pas obtenu leur visa pour Stockholm, cette Conférence se tint finalement sans participation française.

Une page était néanmoins tournée. Le congrès d'octobre 1918, marqua la victoire de ceux qui, depuis 1916, luttaient contre la politique d'« Union sacrée ». La motion présentée par Jean Longuet contre l'intervention française en Russie, la participation au gouvernement et l'envoi d'une délégation au Congrès socialiste international (4) recueillit 1528 voix, contre 1212 à la motion Renaudel. Ludovic-Oscar Frossard devint secrétaire général du Parti et Marcel Cachin directeur de l'Humanité (5). La ligne centriste avait prévalu, avec l'approbation de Léon Blum. Or elle ne put être tenue.

C'est en février-mars 1919 qu'une conférence internationale réunie à Moscou avait fondé l'Internationale communiste. Il n'y avait là que deux Français de peu d'audience : Guilbeaux, ancien syndicaliste révolutionnaire (6) et Jacques Sadoul (7). En février 1920 encore, lors du « Congrès pour la troisième Internationale » à Amsterdam, il ne devait pas y avoir de délégué français (alors que le reste de l'Europe occidentale était représenté). Le bureau désigné à cette occasion allait simplement avoir en France un correspondant régulier en la personne de Boris Souvarine, qui d'ailleurs gagna bientôt la Russie.

---

(4) Lequel avait été prévu afin de reconstituer l'Internationale ouvrière (la seconde Internationale). Il n'eut finalement lieu que beaucoup plus tard.
(5) Il devait le rester jusqu'à sa mort, en 1958.
(6) Les syndicalistes révolutionnaires, qui avaient avant guerre animé la jeune C.G.T., étaient des partisans résolus de l'absolue indépendance du syndicat par rapport au Parti. En fait, ils pensaient que le syndicat peut à lui seul mener la lutte économique et la lutte politique. Méfiants à l'égard du « parlementarisme » auquel se résumait, à leurs yeux, l'action des « politiciens », ils préconisaient la grève générale illimitée comme méthode révolutionnaire. Peu sensibles au problème politique de la prise du pouvoir, ils étaient, on le voit, bien différents des bolchéviks, mais ces derniers, dans les débuts du P.C.F., s'appuyèrent sur eux en raison d'un antiparlementarisme anarchisant bien utile, à leurs yeux, pour contrebalancer le « parlementarisme » excessif des amis de Frossard. Beaucoup de leaders communistes — et non des moindres (Monmousseau, Frachon, dans une certaine mesure Duclos) — sont issus de leurs rangs.
(7) Jacques Sadoul était un avocat socialiste (de la droite du Parti) quand il fut envoyé, après la mobilisation, comme membre de la délégation militaire française à Pétrograd. Il vécut sur place la Révolution d'octobre, dont il devint un ardent propagandiste.

DEUX LOURDES DEFAITES

Mais le temps des remises en question était déjà venu dans les rangs socialistes. Aux élections de novembre 1919, la droite française avait formé un « bloc national » où se retrouvaient militaires anti-dreyfusards, cléricaux, nationalistes patriotards et conservateurs de toute espèce. Auréolé du prestige de la victoire, le « bloc » avait usé et abusé d'une propagande anticommuniste sordide (« l'homme au couteau entre les dents ») ; il avait tiré parti du dégagement progressif du P.S. de la politique d'« Union sacrée ». Malgré l'effort de Blum pour rédiger un très remarquable programme (d'une conception assez proche, à beaucoup d'égards, de l'actuel programme commun), le Parti avait été bel et bien battu. Il avait certes obtenu 1 729 000 voix (contre 1 397 000 en 1914), mais le pays comptait 173 000 électeurs nouveaux (les Alsaciens et les Lorrains du nord) et le Parti s'était présenté dans 150 circonscriptions de plus qu'en 1914. Si bien que de 103 qu'ils étaient, les députés ne se retrouvèrent plus que 68 dans la chambre « bleu horizon » (8).

A cet échec politique allait bientôt s'ajouter une grave défaite syndicale. Le désordre économique dû aux lendemains de la guerre, à l'arrêt de la production de guerre, à la nécessité des reconversions et à la démobilisation des soldats, la dégradation des conditions de vie consécutive au chômage, amenèrent la C.G.T. à lancer, en mai 1919, un important mouvement de grèves, notamment dans les chemins de fer. Mais forte de sa victoire militaire, puis électorale, la droite tint bon. Isolés, les cheminots durent capituler en rase campagne. Non seulement ils rentrèrent les mains vides, mais encore il y eut 18 000 licenciements, soit 5 % des effectifs des chemins de fer.

---

(8) Le « bleu horizon » était la couleur des vêtements des soldats français de la première guerre mondiale. La chambre élue en novembre 1919 comprenant de nombreux officiers, on lui attribua ce surnom.

Au même moment, après deux années proprement épouvantables et au prix de sacrifices inouis, d'une énergie peu commune, d'une misère affreuse et d'une impitoyable répression, la Russie des soviets assurait son avenir. En août, l'Armée rouge approchait de Varsovie et encerclait partout les troupes blanches avant de les anéantir.

On conçoit dans ces conditions que la comparaison entre le P.S. français et le P.C. russe ait tourné, aux yeux d'une majorité de militants français, à l'avantage du second. C'est ce qui allait déterminer ces militants à accepter l'adhésion à la troisième Internationale.

VERS L'ADHESION

Le changement se fit relativement vite. En février 1920, au congrès du P.S. à Strasbourg, l'adhésion au Komintern avait été repoussée par 3 031 mandats contre 1 621 (mais le retrait de la seconde Internationale avait été approuvé par 4 330 mandats contre 337). Il avait été décidé d'envoyer à Moscou une mission d'enquête comprenant Frossard et Longuet (lequel fut finalement remplacé par Cachin). L'un et l'autre étaient revenus favorables à l'adhésion après avoir assisté au second congrès de l'Internationale (juillet 1920). C'est ainsi que Zinoviev et l'exécutif du Komintern purent compter, à partir de ce moment-là, non seulement sur une ultra-gauche anarchisante et sur le « Comité pour la troisième Internationale » de Paul Vaillant-Couturier, Jacques Sadoul, Loriot et Boris Souvarine, qui se réclamaient officiellement du bolchévisme (9), mais aussi sur l'ensemble du « centre » du Parti, regroupé au sein du « Comité pour la reconstruction de l'Internationale » et animé par Frossard, Cachin, Longuet, Faure et quelques autres.

Longtemps durant, les conditions d'adhésion mises au point par le IIe congrès de l'I.C. — et que l'on trouvera ici à la suite du texte de Blum — ne furent présentées en France que

(9) Et qui en avaient, en réalité, une lecture très « syndicaliste révolutionnaire ». Ils étaient sur le fond plus anarchistes que léninistes.

dans un flou artistique (et Blum s'en plaint dans son discours). Frossard, notamment, s'employait à en minimiser la portée. Selon Jules Humbert-Droz (10) devenu peu après Tours l'« œil de Moscou » à Paris, Frossard n'avait cédé aux Russes que pour garder son poste au sein du Parti ; il était fort peu convaincu de la validité des vingt et une conditions et certain, au contraire, de l'impossibilité où l'on serait de les appliquer au sein du Parti français. Dès lors, il ne lui coûtait rien de préconiser une « acceptation sans réserve » (11) des 21 conditions, et il s'y employa avec succès. Du côté des « reconstructeurs de droite » (Longuet, Faure), on prit en revanche plus au sérieux les thèses du Komintern. D'où la fameuse motion Longuet-Faure du Congrès de Tours proposant l'adhésion conditionnelle à l'Internationale communiste.

Il n'y eut au total qu'un groupe restreint pour refuser l'adhésion et garder la tête froide. Encore ce groupe du « Comité de résistance socialiste à l'adhésion » était-il fort disparate. A côté de la droite du Parti, largement hostile à toute notion de révolution, il comprenait les militants qui, avec Blum, avaient véritablement saisi que, derrière les vingt et une conditions, étaient en cause non seulement une conception du Parti, mais aussi, par là-même, une conception du processus révolutionnaire totalement étrangère aux traditions françaises et à la lecture socialiste de Marx. Blum et ses amis ne rejetaient ni l'idée de révolution, ni la notion de « dictature (impersonnelle et provisoire) du prolétariat », ni même la validité de la démarche léniniste dans le cadre russe ; ils repoussaient en revanche l'application mécanique de la « recette russe » à l'Univers entier. Au-delà, ils posaient sur l'expérience bolchévique des questions dont soixante années d'histoire montrent aujourd'hui qu'elles étaient, en effet, fondamentales.

---

(10) Jules Humbert-Droz, Mémoires, tomes 1 et surtout 2, Neuchâtel, La Baconnière éditeur.

(11) Quoiqu'il y ait eu néanmoins trois réserves : sur le nom du Parti (Frossard voulait conserver P.S.), sur l'autonomie des syndicats (Blum explique que cette réserve était sans portée, dans son discours) et sur la composition du futur Comité directeur (on les comprend ! Cf. 20e condition d'adhésion).

Il n'est pas évident que le discours de Léon Blum — son texte assurément le plus remarquable — ait eu à Tours le moindre effet sur Faure et Longuet. Peut-être ces derniers auraient-ils, malgré la brillante démonstration de leur futur chef, choisi de suivre la majorité du Parti si Zinoviev, président de l'Internationale, ne s'était chargé, par son célèbre télégramme lu le 28 décembre 1920 au Congrès, de régler la question à leur place.

LA PREMIERE TRANCHE DU SALAMI

La démarche du Président de l'Internationale, au demeurant, était parfaitement logique. Elle constituait la première application de la technique dite « du salami » qui eut ensuite une si belle carrière en tant d'endroits. Bien évidemment, Zinoviev ne voulait pas s'embarrasser de gens qu'il considérait comme des « opportunistes », des « social-patriotes », des « parlementaristes pourris », etc. selon la nomenclature fleurie alors en usage à Moscou. D'un autre côté, le Komintern avait la certitude (au demeurant fondée) que Frossard était, pour ses desseins, un planche pourrie. Dès lors la tactique à suivre s'imposait : se montrer patelin jusqu'au Congrès pour gagner à l'adhésion, avec ou sans réserve — et si possible sans — une forte majorité du Parti et donc en conserver les locaux et les journaux ; puis, au Congrès même, rejeter brutalement la fraction « droitière » des « reconstructeurs », de façon à empêcher Frossard de camper sur une solide position centriste et à déporter vers la « gauche » — c'est-à-dire vers Moscou — le centre de gravité du Parti — et donc à faciliter une prise en main ultérieure plus vigoureuse. Menée de main de maître, la manœuvre fut une réussite : sur les 4757 mandats (dont 29 non représentés), 3 208 se portèrent sur la motion Frossard (adhésion inconditionnelle) et 1 022 seulement sur la motion Longuet (adhésion avec réserves),

tandis que Blum et ses amis s'abstenaient (12). Puis un second vote intervint en vertu du télégramme de Zinoviev, pour ou contre l'exclusion du groupe Longuet ; la motion Renoult (favorable à l'exclusion) obtint 3 247 mandats, contre 1 398 mandats à la motion Mistral (contre l'exclusion).

La scission était dès lors consommée. La majorité resta dans la salle, la minorité en gagna une autre. A l'aube du 30 décembre 1920, deux partis désormais se réclamaient du socialisme.

Ils existent encore aujourd'hui (13).

---

(12) Il y avait deux autres motions : la motion Leroy-Heine, qui obtint 43 mandats reportés sur la motion Renoult lors du vote suivant (ultra-gauche) et la Motion Pressemane, qui obtint 58 mandats reportés sur la motion Mistral lors du vote sur l'exclusion de Longuet. Il est à noter qu'aucun vote explicite n'intervint sur l'acceptation des 21 conditions.

(13) Les intertitres et les notes du discours de Blum sont des éditeurs non de Blum lui-même.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

DISCOURS DE LEON BLUM

Je demande au Congrès d'avoir égard à ce qu'il y a d'ingrat dans la tâche que mes camarades m'ont confiée devant une assemblée dont la résolution est arrêtée, dont la volonté d'adhésion est fixée et inébranlable. J'ai à défendre une motion qui conclut au refus d'adhésion pur et simple et j'ai à exposer les raisons qui nous ont déterminés, mes amis et moi, à prendre cette attitude.

Vous savez à quel point de vue nous nous sommes placés les uns et les autres. Le II[e] Congrès international qui s'est tenu à Moscou au mois de juillet dernier, a eu visiblement le caractère d'une sorte de Congrès constituant *(Bruit)*.

J'ai naturellement une voix très faible. Je suis, d'autre part, très fatigué, comme vous tous, et il me serait matériellement impossible de surmonter par la force de mon gosier et de mes poumons, le tumulte et les interruptions violentes.

Donc, le II[e] Congrès International de Moscou avait eu de toute évidence le caractère d'une sorte de congrès constituant. Sur tous les terrains, au point de vue doctrinal comme au point de vue tactique, il a énoncé un ensemble de résolutions qui se complètent les unes et les autres et dont l'ensem-

ble forme une sorte d'édifice architectural, entièrement proportionné dans son plan, dont toutes les parties se tiennent les unes aux autres, dont il est impossible de nier le caractère de puissance et même de majesté.

Vous êtes en présence d'un tout, d'un ensemble doctrinal. Dès lors, la question qui se pose à tous est la suivante : acceptez-vous ou n'acceptez-vous pas cet ensemble de doctrines qui ont été formulées par le Congrès de l'Internationale communiste ? Et accepter — j'espère qu'il n'y aura aucune divergence de pensée sur ce point — accepter, cela veut dire, accepter dans son intelligence, dans son cœur et dans sa volonté ; cela veut dire accepter avec la résolution de se conformer désormais d'une façon stricte, dans sa pensée et dans son action, à la nouvelle doctrine qui a été formulée. Toute autre adhésion serait une comédie,indigne de l'Internationale communiste et indigne du Parti français. Vous êtes en présence d'un ensemble. Il n'y a même pas lieu d'ergoter sur tel ou tel point de détail. Il s'agit de voir la pensée centrale. Si vous acceptez avec telle ou telle réserve de détail, peu importe. On ne chicane pas avec une doctrine comme celle-là. Mais si vous en contestez des parties essentielles, alors vraiment vous n'avez pas le droit d'adhérer avec des réticences, avec des arrières-pensées ou avec des restrictions mentales. Il ne s'agit pas de dire : « j'adhère, mais du bout des lèvres, avec la certitude que tout cela n'est qu'une plaisanterie, et demain, le Parti continuera à vivre ou à agir comme il le faisait hier. » Nous sommes tous d'accord pour rejeter de pareilles interprétations (1) *(Applaudissements)*.

Le Congrès peut nous en croire. Avec un effort d'impartialité intellectuelle et de probité que personne ici ne contestera, nous nous sommes placés en face du problème et nous nous sommes dit : « Etudiant les textes de l'Internationale communiste, ses thèses, ses statuts — et je ne reviens pas sur les

---

(1) En réalité, ces adhésions pleines de réticences inavouées étaient légion chez les « reconstructeurs », comme Frossard, et Blum le savait pertinemment — de même qu'une bonne partie de ses auditeurs. Les considérations tactiques ont dominé le Congrès de Tours.

difficultés et les lenteurs vraiment excessives avec lesquelles on nous a livré, les uns après les autres, les éléments de discussion et de connaissance (2) —... pouvons-nous ou non accepter ? » Pour nous, en effet, accepter, ce serait accepter vraiment dans toute la force et la puissance du terme.

UN DEVOIR ET UN DROIT

Nous avions le devoir de faire cet examen ; nous avions le devoir de le faire comme tous les militants de ce Parti et nous avions le droit de le faire, bien qu'on ait soutenu le contraire, en dépit de la résolution de Strasbourg (3).

La résolution de Strasbourg a dit qu'aucune des thèses de doctrine de l'intérieur de l'Internationale communiste n'était en désaccord avec les principes fondamentaux du socialisme traditionnel. Vous savez bien qu'au moment où cette phrase a été insérée dans la motion de Strasbourg, la doctrine de Moscou n'était pas encore formulée. Il y a, à cet égard, un témoignage que vous ne récuserez pas. C'est Lénine lui-même qui a dit, dans une thèse qu'il a rédigée lui-même, que la première année de l'Internationale communiste, celle qui s'est écoulée entre le premier et le second Congrès de Moscou, n'avait été qu'une année de propagande et d'agitation. Au second Congrès devait être échue la tâche de donner un corps défini à une doctrine encore confuse, et dont seulement les grandes lignes d'orientation étaient fixées.

Par conséquent, notre droit restait entier, ainsi que notre devoir. Nous avons donc fait cet examen et quel est pour nous le résultat ?

---

(2) Lenteur calculée, comme on sait, par Frossard, Cachin et leurs amis (Cf. présentation historique).

(3) Il s'agit du Congrès tenu à Strasbourg en février 1920 et qui, tout en refusant l'adhésion à l'Internationale communiste, lui reconnaissait une valeur éminente.

UN SOCIALISME NEUF

Il est double. D'abord, et je crois que là-dessus nous n'aurons pas de débat, nous sommes en présence de quelque chose qui est neuf. On a essayé de nous démontrer le contraire, on l'essaiera peut-être encore. Je me souviens que, lorsque à la Fédération de la Seine, répondant à Frossard qui avait fait l'effort le plus ingénieux et le plus souple pour rattacher les thèses communistes aux principes traditionnels du Parti socialiste, j'essayais, au contraire, de lui montrer qu'il y avait une force, une volonté de reconstruction entièrement neuves, différant sur les points essentiels du socialisme traditionnel que nous avions connu et pratiqué jusqu'à présent, je me souviens que les représentants les plus qualifiés de la III[e] Internationale m'appuyèrent : « C'est vrai, disaient-ils, c'est bien ce que nous pensons, c'est bien ce que nous voulons, c'est bien un socialisme neuf que nous voulons instaurer dans ce pays, dans tout le monde prolétarien. »

C'est ce que Lénine et Trotsky ont dit. C'est ce que vous-mêmes vous disiez en revenant de Russie ; par exemple Cachin, dans la dernière lettre qu'il envoyait de Moscou, parlait d'une action en rupture avec le passé. Trotsky, dans le dernier document que le *Bulletin communiste* a publié, a dit que c'était un parti nouveau

UN DELEGUE. — Nouveau, mais après la guerre !

N'essayez pas de le contester. Vous avez le droit de penser qu'à une situation qui vous apparaîtra comme nouvelle dans le monde doit correspondre une conception socialiste entièrement nouvelle. Cette idée de nouveauté, ce n'est pas ce qui nous effraierait le plus. Je peux dire que les uns et les autres nous avons fait des efforts qui ont été parfois ignorés ou méconnus dans le Parti, pour mettre au point, pour mettre à la page notre doctrine socialiste. Nous avons fait après la guerre un effort sérieux et efficace de révision et de réadaptation et nous l'avions fait en commun dans le programme d'avril 1919.

Mais ici, ce n'est pas seulement de révision et de réadaptation qu'il s'agit et je vais essayer de vous démontrer — c'est le cœur même de ma démonstration — que c'est un socialisme neuf sur tous les points essentiels : conception d'organisation, conception des rapports de l'organisation politique et de l'organisation économique, conception révolutionnaire, conception de la dictature du prolétariat.

C'est un socialisme neuf. A notre avis, il repose sur des idées erronées en elles-mêmes, contraires aux principes essentiels et invariables du socialisme marxiste. Il repose, d'autre part, sur une espèce de vaste erreur de fait qui a consisté à généraliser pour l'ensemble du socialisme international un certain nombre de notions tirées d'une expérience particulière et locale, l'expérience de la révolution russe elle-même, et à poser comme règle d'action nécessaire et universelle, pour le socialisme international, ce qui était l'expérience, contestable peut-être, mais lentement dégagée des faits eux-mêmes, par ceux qui avaient accompli et fait vivre la révolution russe.

L'ORGANISATION DU PARTI

Voilà ce que nous pensons : nouveauté, d'une part, et erreur d'autre part, erreur de fait, erreur de doctrine. je prendrai les points que j'ai indiqués et, sur chacun d'eux, je vous montrerai comment les formules contenues dans notre motion peuvent se justifier.

Organisation du Parti d'abord. Telle qu'elle était née du pacte d'unité de 1905, telle qu'elle était née d'une pratique et d'une expérience d'une dizaine d'années — et je ne compte pas les années de guerre — vous savez sur quels principes essentiels elle reposait. Constitution avant tout de caractère populaire, suivant la belle formule de nos statuts, la direction

du Parti appartenait au Parti lui-même. C'est à la base même du Parti, dans la masse des militants et des cotisants que se formaient la volonté et la pensée collectives. Cette volonté et cette pensée remontaient d'étage en étage, de la section à la Fédération, de la Fédération au Conseil national, du Conseil national au Congrès.

UN DELEGUE. — Et les élus ?

Nous parlerons des élus tout à l'heure. Je n'esquiverai pas ce genre de débat. La C.AP. (4) et le groupe parlementaire étaient les deux organismes permanents du Parti, organismes d'exécution, chargés, dans l'intervalle des Conseils nationaux et des Congrès, de faire appliquer les décisions auxquelles chacun de nos militants avait pu participer dans les délibérations de sa section. Partout, par conséquent, la vie populaire, partout la liberté, l'air libre, partout le contrôle, partout la responsabilité.

On parle des chefs. Il n'y avait pas de chefs, il n'y en a pas dans le Parti socialiste. Sur ceux qu'on appelle des chefs, le contrôle s'exerçait où il pouvait s'exercer. Il dépendait — et il dépend encore — des militants de faire jouer les dispositions statutaires sur ce point. Le contrôle était organisé par eux, contrôle sévère dont il ne dépendait que d'eux de faire une réalité. Mais en fait, dans cette constitution, ceux que vous appelez des chefs n'étaient que des interprètes, que des mandataires chargés de donner leur voix ou leur forme pratique à cette volonté et à cette pensée collective élaborées à la base même du Parti dans la masse de ses militants. Voilà ce qu'était la constitution du Parti.

Le Parti était un parti de recrutement aussi large que possible et pour une raison bien simple, c'est que, comme le disaient Marx et Engels dans le *Manifeste communiste,* en l'appliquant au vrai Parti communiste, au Parti communiste d'autrefois, le socialisme n'est pas un parti en face d'autres

---

(4) Commission administrative permanente — correspond à notre actuel Bureau exécutif.

partis. Il est la classe ouvrière tout entière (5). Son objet, c'est de rassembler, par leur communauté de classe, les travailleurs de tous les pays.

Quand on vient nous dire : il y a eu pour le socialisme une période qui était une période de recrutement et une autre période qui n'est plus une période de recrutement, on va contre la notion essentielle du socialisme international. Que tous les prolétaires de tous les pays s'unissent ; commencez à les rassembler, c'est votre œuvre. Il n'y a pas d'autre limite à un parti socialiste, dans l'étendue et le nombre, que le nombre des travailleurs et des salariés.

UN PARTI OUVERT ET LIBRE

Notre parti était donc un parti de recrutement aussi large que possible. Comme tel, il était un parti de liberté de pensée, car les deux idées se tiennent et l'une dérive nécessairement de l'autre. Si vous voulez grouper dans le même parti tous les travailleurs, tous les salariés, tous les exploités, vous ne pouvez les rassembler que sur des formules simples et générales. Vous leur direz : « Sont socialistes tous ceux qui veulent travailler à la substitution d'un régime économique à un autre, tous ceux qui croient, car c'est le fond du marxisme, qu'il y a liaison et connexion inéluctable entre le développement du capitalisme d'une part et du socialisme d'autre part.

---

(5) Le Manifeste *dit exactement ceci : « Les communistes ne forment pas un parti distinct, opposé aux autres partis ouvriers. Ils n'ont pas d'intérêts qui les séparent de l'ensemble du prolétariat. Ils ne proclament point de principes distincts sur lesquels ils voudraient modeler le mouvement ouvrier ». C'est on ne peut plus net, et cette conception est très largement restée ultérieurement celle de Marx et d'Engels, comme en témoigne ce passage de la préface donnée en 1890 par Engels à une réédition du* Manifeste *: « (La première Internationale) avait pour but de fondre en une immense armée la classe ouvrière d'Europe et d'Amérique. Elle ne pouvait « partir » des principes posés dans le Manifeste. Elle devait se donner un programme qui ne fermât pas la porte aux trade-unions anglaises, aux proudhoniens français, belges, italiens et espagnols, ni aux lassaliens allemands ».*

Si vous êtes avec nous pour travailler à cette œuvre, votre acte de foi est consommé, vous êtes socialistes. » A l'intérieur de ce credo, de cette affirmation essentielle, toutes les variétés, toutes les nuances d'opinion sont tolérées. Les unes imagineront qu'on aboutira au but par tels moyens et dans tel temps, les autres par tels autres moyens et dans tel autre temps : toutes ces contrariétés de tendances sont permises, et nous ne pouvons pas les interdire sans renier notre but, qui est le groupement de tous les prolétaires de tous les pays.

Ainsi, quand le Parti inscrivait dans ses statuts que la liberté de discussion était entière, que la presse était libre, ce n'était pas de vagues notions démocratiques introduites dans nos constitutions socialistes, c'était une règle tirée de l'essence même de ce que doit être le Parti socialiste.

Et la représentation proportionnelle, croyez-vous qu'elle ait un autre objet ? La R.P. — c'est là qu'est son importance capitale — n'était pas faite pour partager la direction entre diverses tendances car, malgré tout, la loi des majorités existait dans le Parti au point de vue de l'action. Quand une majorité de Congrès ou une majorité de C.A.P. avait pris une décision, l'action de tous les membres du Parti était engagée. L'importance de la R.P. n'était pas une importance politique ; c'était quelque chose de bien plus haut ; c'était une importance morale. La R.P. était le gage matériel de la liberté de pensée. La R.P. n'avait d'autre sens dans notre parti, par cela même qu'il est de l'essence du socialisme de grouper tous les travailleurs, tous les prolétaires de tout le pays, que de marquer qu'à l'intérieur de la conception centrale du socialisme, toutes les variétés de pensées et d'opinions étaient tolérées. Chacune de ces opinions, chacune de ces nuances aurait sa part, sa juste part, sa libre part, dans l'élaboration de la pensée et de la volonté communes. Voilà ce que signifiaient ces dispositions, qu'il ne suffit pas de lire dans des statuts en disant : nous reviserons ceci, nous abrogerons cela. Ces idées tenaient à l'essence même de notre parti et nous ne pouvons les faire disparaître sans transformer ce parti dans son essence.

Et l'action de ce parti ? Quelle était-elle dans sa forme ? C'était une action d'éducation populaire et de propagande

publique. Le Parti socialiste, dont l'espérance finale était de grouper sous son drapeau tous les travailleurs, s'adressait à ces travailleurs par des moyens de recrutement et de propagande publics. Il fondait des groupes et les ouvrait à tout le monde. Il faisait des réunions, des campagnes électorales et essayait de toucher les électeurs. Voilà ce qu'est encore aujourd'hui, pour quelques heures, le Parti socialiste.

CENTRALISME ET CLANDESTINITE

Que sera le parti nouveau que vous voulez créer ? Au lieu de la volonté populaire se formant à la base et remontant de degré en degré, votre régime de centralisation comporte la subordination de chaque organisme à l'organisme qui lui est hiérarchiquement supérieur ; c'est, au sommet, un comité directeur de qui tout doit dépendre, c'est une sorte de commandement militaire formulé d'en haut et se transmettant de grade en grade, jusqu'aux simples militants, jusqu'aux simples sections. L'autonomie des groupes et des fédérations ? Les thèses vous disent que c'est une pure et simple hérésie. Il ne peut plus être question de cela dans l'organisme communiste. Donc, hiérarchisation de tous les organes du Parti, de telle façon que tout organe dépende, par une subordination directe, de l'organisme qui lui est supérieur.

A côté de ces organismes publics, les organismes clandestins. Je veux revenir ici sur une équivoque qu'on nous a autrefois opposée. Une erreur de traduction dans les documents, une sorte de miroitement entre le mot *légal* et le mot *clandestin* ont fait croire à un certain nombre de camarades que nous, adversaires de la III[e] Internationale, nous étions, par là même, adversaires de l'action illégale (6).

---

(6) La traduction officielle — celle-là même que nous reproduisons en fin de cette brochure — disait « illégales ». Mais le sens réel était bien clandestines. *On n'en veut pour preuve que l'article 12 des statuts de l'Internationale communiste : « La situation générale en Europe et Amérique impose aux communistes l'obligation de créer, parallèlement à leurs organi-*

Sembat vous a répondu hier là-dessus ; je n'y reviendrai pas. Il n'y a pas un seul socialiste qui consente à se laisser enfermer dans la légalité. Je l'ai dit dans ma campagne électorale, je le dirai à la tribune de la Chambre à la première occasion, je le dirai partout où il faudra le dire. Mais la légalité est une chose...

Paul FAURE. — Je n'ai pas parlé de l'action illégale, j'ai parlé... *(Bruit, tumulte.)*

UN DELEGUE. — Je proteste contre les paroles de Paul Faure. *(Mouvement.)*

Je dis qu'il n'y a pas le moindre rapport entre l'action illégale sur laquelle nous sommes, je le répète, tous d'accord, et l'organisation clandestine, sur laquelle nous sommes loin d'être d'accord. La preuve que les deux notions ne coïncident pas, c'est qu'à l'heure présente le Parti français reconnaît la légitimité de l'action illégale et il ne connaît pas encore d'organisation clandestine.

Ce que je veux bien démontrer ici, c'est la structure de l'organisme : les thèses communistes vont vous imposer, d'une part, la subordination à tous les degrés, avec, à la tête, un comité directeur, et de l'autre, des organismes clandestins que vous êtes tenus d'organiser.

UN DELEGUE. — Pas forcément ! (7). *(Mouvement.)*

Je n'apporterai pas ici une seule citation, vous me rendrez cette justice de penser que je ne dirai pas un mot que je ne puisse appuyer par des textes. Je dis que vous êtes tenus, de par les thèses et les statuts, d'organiser des comités clandestins, et que le Comité exécutif de la III[e] Internationale se réserve même le droit de vous imposer directement cette création si vous montriez quelque faiblesse ou quelque len-

---

sations légales, des organisations secrètes. *Le Comité Exécutif de l'Internationale communiste a le devoir de veiller à l'observation de cet article des statuts. » Et la résolution du II[e] Congrès du Komintern consacrée au rôle des partis communistes précisait : « Cette dernière (l'action clandestine) doit toujours contrôler effectivement la première (l'action légale) ».*
(7) L'exclamation est au plus haut point significative.

teur à vous prêter à cette exigence. Il y a encore autre chose que les thèses indiquent et qu'elles n'avaient pas besoin de dire. Quand il y a juxtaposition d'organes publics et clandestins, à qui appartient nécessairement l'autorité réelle ? Où réside-t-elle ? Par la force des choses, dans l'organisme clandestin. Cela est fatal et les thèses reconnaissent cette nécessité. Paul Faure vous a lu les textes : c'est toujours l'organisme clandestin qui doit contrôler effectivement l'organisme public.

Comment ces organismes se formeront-ils ? Est-ce qu'à l'issue de ce Congrès, après avoir nommé votre Comité directeur public, vous allez procéder à la nomination du Comité clandestin ? *(Exclamations.)* Est-ce que vous allez mettre aux voix la désignation de cet organisme ?

Votre comité directeur occulte ne pourra donc pas naître d'une délibération publique de votre congrès, il faudra qu'il ait une autre origine. Il faudra que sa constitution vous soit apportée du dehors. Ceci revient à dire que dans le parti qu'on veut nous faire, le pouvoir central appartiendra finalement à un comité occulte désigné — il n'y a pas d'autre hypothèse possible — sous le contrôle du comité exécutif de l'Internationale elle-même. Les actes les plus graves de la vie du Parti, ses décisions seront prises par qui ? par des hommes que vous ne connaîtrez pas.

J'analyse des textes, et j'essaie de les présenter dans leurs rapports et dans leur ensemble.

UN DELEGUE. — Oui, avec des citations incomplètes.

Je dis simplement : étant donné l'organisme dont nous ne pouvons nier l'existence — il résulte de tous les textes dans leur lettre et dans leur esprit — il est vraiment bien extraordinaire qu'on vienne nous parler de tyrannie dans le Parti actuel : tyrannie des chefs, tyrannie des élus. Je ne sais pas quels moyens les élus emploient aujourd'hui pour exercer leur tyrannie, mais du moins vous les connaissez, vous pouvez vous en prendre à eux. Et demain ? vous vous en prendrez à qui ? A des anonymes, à des inconnus, à des masques.

L'unité dans le Parti — on vous l'a dit hier en des termes que je voudrais que vous n'oubliiez pas — était jusqu'à ce

jour une unité synthétique, une unité harmonique, c'était une sorte de résultante de toutes les forces et de toutes les tendances intervenant pour fixer et déterminer l'axe commun de l'action.

UNITE OU HOMOGENEITE

Vous, ce n'est plus l'unité en ce sens que vous cherchez, c'est l'uniformité, l'homogénéité absolues. Vous ne voulez dans votre parti que des hommes disposés, non seulement à agir ensemble, mais encore prenant l'engagement de penser ensemble : votre doctrine est fixée une fois pour toutes ! *Ne varietur !* Qui ne l'accepte pas n'entre pas dans votre parti ; qui ne l'accepte plus devra en sortir. Ce n'est pas au point de vue de telle ou telle personne que je veux examiner la question des exclusions ! Il m'importe peu qu'on veuille dessiner une ligne de rupture ici ou là, que l'on veuille garder telle ou telle personne, les textes ont une gravité. On veut constituer un parti entièrement homogène, cela est logique et c'est cette logique que je veux montrer.

On a accumulé dans les textes toutes les dispositions que vous connaissez. Dans tous les débats de Moscou on prévoit — et on ne pouvait pas ne pas le prévoir — l'épuration complète et radicale de tout ce qui est jusqu'à présent le Parti socialiste. C'est pour cela que l'on dit : quiconque n'acceptera pas les thèses dans leur lettre et dans leur esprit n'entrera pas dans le Parti communiste et dans la III^e^ Internationale ; quiconque votera contre l'adhésion et n'aura pas fait sa soumission entière dans le délai donné, sera chassé de la III^e^ Internationale. C'est pour cela qu'on prévoit des épurations périodiques ; c'est pour cela qu'on supprime la R.P., et vous avez bien raison de la supprimer à votre point de vue, car la R.P. n'est pas une mesure politique destinée à donner une part de gouvernement à telle ou telle minorité, c'est la garantie de la liberté de penser dans le Parti. Vous avez rai-

son de dire que la R.P. n'y a plus de raison d'être ! Vous avez raison de déclarer que la presse du Parti tout entière, centrale ou locale, devra être entre les mains des communistes purs et de la doctrine communiste pure ; vous avez bien raison de soumettre les éditions du Parti à une sorte d'index. Tout cela est logique. Vous voulez un parti entièrement homogène, un parti dans lequel il n'y ait plus de liberté de pensée, plus de division de tendance : vous avez donc raison d'agir ainsi que vous le faites. Cela résulte — je vais vous le prouver — de votre conception révolutionnaire elle-même. Mais vous comprendrez qu'envisageant cette situation, la considérant, faisant la comparaison de ce qui sera demain avec ce qui était hier, nous ayons tout de même un mouvement d'effroi, de recul et que nous disions : est-ce là le Parti que nous avons connu ? Non ! — Le Parti que nous avons connu c'était l'appel à tous les travailleurs, tandis que celui qu'on veut fonder c'est la création de petites avant-gardes disciplinées, homogènes, soumises à un commandement rigoureux — leur effectif importe peu, vous le trouverez dans les thèses — mais toutes bien en main, et prêtes à une action prompte, une action décisive.

Eh bien, à ce point de vue comme aux autres, nous restons du Parti tel qu'il était hier et nous n'acceptons pas ce parti nouveau qu'on veut faire.

PARTI ET SYNDICAT

La question syndicale procède du même état d'esprit de discipline et d'homogénéité, même au détriment du nombre. *(Interruption : non !)*.

Laissez-moi achever ma pensée. Je ne veux pas revenir sur l'histoire en France des rapports du socialisme et des organisations corporatives, bien qu'elle soit intéressante, je crois, pour beaucoup de militants. Mais laissons cela.

On était arrivé péniblement, après bien des tâtonnements, à une conception qui, somme toute, avait pratiquement

donné satisfaction à tout le monde : autonomie des deux organisations, communauté de buts, mais avec différenciation des moyens, et possibilité, à chaque instant, par des croisements et des rencontres, d'action commune sur des objets déterminés.

Dans votre conception d'homogénéité militaire, et toujours avec cette arrière pensée de mobilisation aussi prompte que possible des forces d'attaque pour la destruction de la société capitaliste, il était indispensable que vous assujettisiez toutes les formations ouvrières quelles qu'elles soient, corporatives ou politiques, à cette même discipline, et c'est indéniablement l'esprit des thèses de Moscou.

Vous avez fait dans votre motion une réserve (8). Vous n'avez pas voulu le rattachement direct, hiérarchique, des organisations syndicales aux organisations politiques, pour ne pas rendre la tâche trop difficile à vos amis de la minorité révolutionnaire des syndicats. On nous a avertis que cette concession n'est que provisoire. Mais n'importe. Si vous admettez pour le moment, jusqu'à ce que votre travail soit plus avancé, l'autonomie relative des groupements syndicaux conquis par votre propagande, en revanche, vous avez dès à présent, le devoir d'affilier ces groupements à l'Internationale syndicale de Moscou qui, elle, incontestablement, n'est qu'une succursale, qu'un rayon de l'Internationale communiste elle-même.

Aucun de vous ne peut le contester. *(Interruption : c'est exact)*. Puisque vous reconnaissez que c'est exact, cela me suffit.

(8) La résolution du IIe Congrès de l'Internationale communiste parlait d'une « union parfaite des syndicats et du Parti communiste, en les subordonnant à ce dernier, avant-garde de la Révolution ». La neuvième condition d'adhésion préconise, de même, quoique en termes élégants, le noyautage des syndicats. Toutefois, Cachin et Frossard avaient obtenu que, dans le texte en neuf points spécialement destiné au Parti socialiste français, la chose soit très atténuée (le syndicalisme « doit s'ouvrir toujours plus largement aux idées communistes et coopérer avec le Parti socialiste à la conquête du pouvoir politique et à la formation de l'Etat prolétarien »). Cette nuance était répétée, sous forme de réserve explicite, dans la motion Frossard présentée à Tours. C'était la plus importante des trois réserves contenues dans cette motion, et l'Internationale était d'accord avec (Cf. le « télégramme de Zinoviev »).

Je vous montre par conséquent là une conséquence de votre pensée maîtresse de substituer à un ensemble d'organisations, aussi larges que possible, gardant à l'intérieur de la doctrine communiste, la plus complète liberté possible, un ensemble de groupes homogènes, peu nombreux s'il le faut, car on sacrifie le nombre à l'homogénéité, reliés strictement les uns aux autres, et qui seront finalement dans la main du Comité central national, puis du comité exécutif de la III[e] Internationale, dont vous vous engagez les uns et les autres à exécuter toutes les décisions. C'est, en fin de compte, ce Comité exécutif qui aura sur vous les pouvoirs les plus étendus, qui aura le droit d'exclure les groupements ou les individus, qui centralisera l'action politique. Il aura, dans chaque pays, un bureau à lui, qui lui sera exclusivement rattaché. Il se réservera le droit de constituer lui-même l'organisation occulte qui vous est imposée... Vous voyez, c'est là une espèce de société secrète, une espèce de vaste carbonarisme, quelque chose qui, manifestement, est conçu sur le type de ces sociétés secrètes qui, je le reconnais, ont fait en France des révolutions, et dont il ne faut pas médire... *(Interruption : Alors !)*

Je ne les insulte pas, j'en connais le souvenir. Maintenant, camarades, pourquoi cette organisation où, malgré tout, on se prive d'un des éléments qui, jusqu'à présent, dans toutes les organisations révolutionnaires, avait paru l'élément essentiel : le nombre ? Où l'on sacrifie tout à la discipline, à l'homogénéité, à la promptitude dans cette faculté de mobilisation dont je parlais tout à l'heure ?

QUELLE REVOLUTION ?

Pour une raison bien simple, c'est que cette notion de l'organisation est exactement celle qui répond à la conception révolutionnaire qui est au centre même du communisme.

Si fatigante que soit cette démonstration d'ordre un peu théorique, je vous demande la permission d'y insister un instant. Un système socialiste se juge avant tout à sa conception

révolutionnaire parce que la conception révolutionnaire est l'essence de toute doctrine socialiste. Je ne veux pas refaire ici une déclaration que nous avons faite tant de fois, mes amis et moi. Nous avons dû en rebattre les oreilles des uns et des autres. Pourtant, il faut que je proteste une dernière fois contre ce moyen de polémique, de discussion, qui consiste à montrer les adversaires de la III[e] Internationale comme des contre-révolutionnaires et à soutenir que le débat pour ou contre l'adhésion est en réalité le débat entre l'idée révolutionnaire et l'idée réformiste. Rien n'est plus erroné. Je vais essayer de vous le démontrer. Je vous en prie, écoutez-moi.

Le débat n'est pas entre la conception réformiste et la conception révolutionnaire, mais entre deux conceptions révolutionnaires qui, en effet, sont radicalement et essentiellement différentes l'une de l'autre.

Laissez-moi vous dire que le réformisme, ou pour parler plus exactement le révisionnisme — j'aime mieux ce mot — n'existe plus dans le socialisme national ni dans le socialisme international depuis le Congrès d'Amsterdam et le pacte d'unité (9). La doctrine du Parti est une doctrine révolutionnaire. Si quelqu'un y manque, si quelqu'un y a manqué, c'est aux militants, aux Fédérations, aux Congrès, à appliquer les sanctions que le règlement prévoit. Mais je ne connais, pour ma part, en France, jusqu'ici, qu'un socialisme, celui qui est défini par les statuts, mentionné sur notre carte, et qui est un socialisme révolutionnaire.

J'ajoute, en ce qui me concerne personnellement, que je ne connais pas deux espèces de socialisme, dont l'un serait révolutionnaire et dont l'autre ne le serait pas. Je ne connais

(9) Il s'agit du Congrès tenu à Amsterdam en 1904 par la seconde Internationale. Ce congrès avait renouvelé la condamnation du révisionnisme prononcée par le Congrès de Paris en 1900, et invité par ailleurs énergiquement les socialistes français à s'unir. Ce qu'ils firent en deux temps : d'abord par la signature d'un pacte d'unité conclu fin 1904, puis par le congrès d'unification d'avril 1905. En vertu de cette condamnation du révisionnisme le pacte d'unité rejetait la participation socialiste à un ministère bourgeois, que Jaurès avait défendue depuis 1898. Evidemment, ce n'est pas parce que le Congrès avait condamné le révisionnisme que celui-ci avait cessé d'exister. En 1914, le S.P.D. était en majorité révisionniste, quoi qu'en dise Blum.

qu'un socialisme, le socialisme révolutionnaire, puisque le socialisme est un mouvement d'idée et d'action qui mène à une transformation totale de régime de la propriété, et que la révolution c'est, par définition, cette transformation même. Où donc est le point de désaccord, le point de conflit entre vous et nous ? Je vais essayer de le préciser. C'est bien entendu le désaccord capital.

Révolution, cela signifie, pour le socialisme traditionnel français : transformation d'un régime économique fondé sur la propriété privée en un régime fondé sur la propriété collective ou commune, voilà ce que cela veut dire. C'est cette tranformation qui est par elle-même la révolution, et c'est elle seule, indépendamment de tous les moyens quelconques qui seront appliqués pour arriver à ce résultat.

Révolution, cela veut dire quelque chose de plus. Cela veut dire que ce passage d'un ordre de propriété à un régime économique essentiellement différent ne sera pas le résultat d'une série de réformes additionnées, de modifications insensibles de la société capitaliste.

Les progrès de la révolution sont parallèles avec l'évolution de la société capitaliste. La transformation sera donc nécessairement préparée par des modifications insensibles que subit la société capitaliste. Mais l'idée révolutionnaire comporte, à notre avis à tous, je crois, ceci : qu'en dépit de ce parallélisme, le passage de l'état de propriété à un autre ne se fera pas par la modification insensible et par l'évolution continue, mais qu'à un moment donné, quand on en sera venu à la question essentielle, au régime même de la propriété, quels que soient les changements et les atténuations qu'on aura préalablement obtenus, il faudra une rupture de continuité, un changement absolu, catégorique.

Nous entendons encore autre chose par le mot révolution. C'est que cette rupture de continuité qui est le commencement de la révolution elle-même a, comme condition nécessaire, mais non suffisante, la conquête du pouvoir politique. Cela est à la racine même de notre doctrine. Nous pensons, nous, socialistes, que la transformation révolutionnaire de la propriété ne peut s'accomplir que lorsque nous aurons conquis le pouvoir politique.

Si un délégué à un Congrès socialiste, ayant nécessairement cinq ans de présence dans le Parti, en vient à contester des assertions comme celles que je viens d'émettre, il n'y a plus de discussion possible.

UN DELEGUE. — Vous dissiperez toute équivoque en disant qu'il ne s'agit pas dans votre pensée de la conquête électorale.

On m'invite à dissiper un malentendu. J'allais le faire. La conquête des pouvoirs publics, qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie : prise de l'autorité centrale qui, actuellement, s'appelle l'Etat par n'importe quels moyens, sans que ni les moyens légaux ni les moyens illégaux soient exclus. C'est la pensée socialiste.

LE PRESIDENT. — Laissez donc terminer le citoyen Blum. Notre camarade est fatigué. Et c'est très gênant de parler dans cette atmosphère.

UNE ERREUR ANARCHISTE

Le socialisme international ou le socialisme français n'ont jamais limité les moyens dont ils se serviraient pour la conquête du pouvoir politique. Lénine lui-même a admis qu'en Angleterre le pouvoir politique pourrait parfaitement être conquis par les moyens électoraux. Mais il n'y a pas un socialiste, si modéré soit-il, qui se soit jamais condamné à n'attendre que d'un succès électoral la conquête du pouvoir. Là-dessus, il n'y a aucune discussion possible. Notre formule à tous est cette formule de Guesde, que Bracke me répétait il y a quelque temps : par tous les moyens, y compris les moyens légaux.

Mais cela dit, où apparaît le point de divergence ? Il apparaît en ceci, c'est que la conception révolutionnaire que je viens de vous indiquer et qui est celle de Jaurès, de Vaillant, de Guesde, a toujours eu à se défendre contre deux déviations contraires et a toujours frayé difficilement son chemin

entre une déviation de droite et une déviation de gauche. La première est précisément cette déviation réformiste dont je parlais tout à l'heure. Le fond de la thèse réformiste, c'est que, sinon la totalité de la transformation sociale, du moins ce qu'il y a de plus substantiel dans les avantages qu'elle doit procurer à la classe ouvrière, peut être obtenu sans prise préalable du pouvoir politique. Là est l'essence du réformisme.

Mais il y a une seconde erreur, dont je suis bien obligé de dire qu'elle est, dans son essence, anarchiste. C'est celle qui consiste à penser que la conquête des pouvoirs publics est par elle-même une fin, alors qu'elle n'est qu'un moyen, qu'elle est le but, alors qu'elle n'est que la condition, qu'elle est la pièce, alors qu'elle n'est que le prologue.

Que la fin révolutionnaire, que l'idéal révolutionnaire, ce soit la prise des pouvoirs publics en elle-même et par elle-même, indépendamment de la transformation sociale dont elle doit devenir le moyen, cela, je le répète, c'est une conception anarchiste. Car, lorsque vous raisonnez ainsi, quel est le seul résultat positif, certain, que vous avez en vue ? C'est la destruction de l'appareil gouvernemental actuel. Lorsque vous vous fixez à vous-même comme but la prise du pouvoir, sans être sûr que cette prise du pouvoir puisse aboutir à la transformation sociale, le seul but positif de votre effort, c'est la destruction de ce qui est, et que l'on appelle l'appareil gouvernemental bourgeois. Erreur anarchiste dans son origine et qui, à mon avis, est à la racine de la doctrine communiste (10).

Je fais en ce moment une démonstration, non pas pour gêner les uns ou servir les autres, mais pour apporter le plus possible de clarté dans la discussion de cet ensemble de doctrines que j'ai, pour ma part, pendant des semaines, étudié avec un mélange de probité et d'anxiété.

---

(10) C'est-à-dire de la doctrine léniniste. L'analyse est d'une profondeur d'autant plus surprenante que l'Etat et la Révolution *n'était à cette date pas traduit en français. Or cet ouvrage fondamental de Lénine expose en effet que le but de la révolution est la destruction de l'Etat bourgeois comme préalable à la transformation sociale, et même comme préalable à la mise en place des prémisses de cette transformation.*

Ouvrez votre carte du Parti. Quel est l'objet que le Parti socialiste jusqu'à présent se donnait à lui-même ? C'est la transformation du régime économique.

Ouvez les statuts de l'Internationale communiste. Lisez l'article dans lequel l'Internationale définit son but. Quel est ce but ? La lutte à main armée contre le pouvoir bourgeois (11).

Je vais tout de suite vous montrer, faisant de votre propre doctrine un effort d'explication dont vous devriez me savoir plus de gré, à quoi correspond, selon moi, cette conception. Je veux montrer à quoi, dans la pensée de Lénine et des rédacteurs des thèses, correspond cette nouvelle notion révolutionnaire. Elle répond à cette pensée, profondément ancrée dans l'esprit des rédacteurs des thèses et qui revient sans cesse : c'est qu'il est impossible, avant la prise des pouvoirs publics, d'accomplir un travail de propagande et d'éducation ouvrière efficace. Ce qui revient à dire que la conquête des pouvoirs publics n'est pas seulement, comme nous l'avons toujours dit, la condition de la transformation sociale, mais qu'elle est déjà la condition des premiers efforts d'organisation et de propagande qui devront plus tard mener à cette transformation.

Ce que pense Lénine, c'est que tant que la domination de la classe capitaliste sur la classe ouvrière ne sera pas brisée par la violence, tout effort pour rassembler, éduquer et organiser cette classe ouvrière demeurera nécessairement vain. De là cette sommation impérative d'avoir à prendre le pouvoir tout de suite, le plus vite possible, puisque c'est de cette conquête que vont dépendre, non pas seulement vos efforts terminaux, mais vos efforts initiaux, puisque même les premiers éléments de votre tâche socialiste ne commenceront que quand vous aurez pris le pouvoir.

Mais cela — je demande pardon de le répéter à ceux qui l'ont déjà entendu — je le conçois quand on est en présence

(11) Il ne s'agit pas, en fait, d'un article des statuts de l'Internationale communiste, mais d'une phrase de leur préambule : « L'Internationale communiste se donne pour but la lutte à main armée pour le renversement de la bourgeoisie internationale ».

d'un prolétariat tel que le prolétariat russe et d'un pays tel que la Russie, où l'on n'avait fait avant la prise du pouvoir aucune propagande d'ensemble efficace. On peut alors s'imaginer qu'avant tout il faut briser le pouvoir bourgeois pour que cette propagande même devienne possible. Mais, dans nos pays occidentaux, est-ce que la situation est la même ? Je me refuse à concéder que, jusqu'à cette conquête des pouvoirs publics, que vous ferez sans doute demain, il n'y aura pas eu dans ce pays une propagande socialiste. Je me refuse à dire que tout le travail passé n'a servi de rien, et que tout est à faire. Non, beaucoup a été fait, et vous n'avez pas le droit de vous démentir et de vous renier aujourd'hui.

LA PRISE DU POUVOIR : BUT OU MOYEN ?

Sans m'égarer dans aucune démonstration oratoire, je veux montrer jusqu'au bout cette différence entre les deux conceptions révolutionnaires : celle qui voit dans la transformation le but et dans la conquête dés pouvoirs publics un moyen ; celle qui au contraire, voit dans la conquête du pouvoir, le but. Est-ce que vous croyez qu'elle n'a qu'une importance de casuistique, qu'elle n'affronte que des docteurs socialistes avec leur bonnet carré ? Non, elle est capitale en ce sens qu'elle mène à deux conceptions absolument différentes de l'organisation et de la propaggande.

Si vous estimez que le but c'est la transformation, que c'est la transformation qui est la révolution, alors tout ce qui, même dans le cadre de la société bourgeoise, peut préparer cette transformation, devient travail révolutionnaire. Si là est la révolution, alors l'effort quotidien de propagande qu'accomplit le militant, c'est la révolution avançant un peu chaque jour.

Tout ce qui est organisation et propagande socialiste, tout ce qui est extension à l'intérieur de la société capitaliste de ces organisations ouvrières de toutes sortes, sur lesquelles la

société collectiviste reposera un jour, tout cela est révolutionnaire.

UN DELEGUE. — Les radicaux alors !

Et les réformes mêmes, dont Sembat parlait hier en des termes qui eussent dû réunir l'unanimité de cette assemblée, si elles servent à accroître, à consolider les emprises de la classe ouvrière sur la société capitaliste, si elles lui donnent plus d'allant et de courage, si elles aiguisent son ardeur militante, les réformes aussi, prises dans ce sens, sont révolutionnaires. Et c'est dans ce sens seulement que nous les avons défendues, que nous voulons continuer à les défendre.

Mais si, au contraire, l'objet unique est la prise des pouvoirs publics le plus promptement possible, alors toute cette activité devient inutile en effet. Lorsque nous avons discuté, il y a deux ans, le programme électoral, Loriot (12) nous disait déjà : « Je ne conteste pas la valeur socialiste des réformes, en théorie. Mais aujourd'hui, en fait, la situation est telle, la crise révolutionnaire est si proche, que des réformes... » *(Interruptions et bruit).*

Le Congrès comprendra que j'ai de la peine à suivre un raisonnement au milieu de pareilles interruptions... Si la crise est si proche, et si cette crise est la révolution, alors, en effet, n'a de valeur révolutionnaire que ce qui prépare, pour le plus bref délai possible, la conquête des pouvoirs publics. On comprend alors toute votre conception d'organisation, car elle est faite en vue de cela, faite pour qu'aucune occasion ne soit perdue, pour que les troupes d'attaque soient toujours là bien en mains, prêtes à obéir au premier signal, chaque unité transmettant au-dessous d'elle l'ordre reçu d'en haut.

J'en demande pardon à l'Assemblée, mais elle peut se rendre compte qu'il y a une certaine solidarité logique dans les remarques que je lui apporte ; elles font un tout dans ma pensée. Je demande que l'on ne me rende pas la tâche encore plus malaisée par des interruptions, qui forcément, me font dévier de la ligne que je me suis tracée.

(12) Un des animateurs du « Comité pour la IIIe Internationale ».

Cette idée de la conquête des pouvoirs publics, chez vous, où vous mène-t-elle encore ? Vous savez bien, puisque le nombre vous importe peu, que vous ne ferez pas la conquête des pouvoirs publics avec vos seules avant-gardes communistes. A cette théorie d'organisation que j'ai analysée, vous ajoutez donc la tactique des masses, par un souvenir de la vieille doctrine blanquiste, car la filiation est certaine.

LES MINORITES AGISSANTES

Vous pensez, profitant d'une circonstance favorable, entraîner derrière vos avant-gardes les masses populaires non communistes, non averties de l'objet exact du mouvement, mais entretenues par votre propagande dans un état de tension passionnelle suffisamment intense. C'est bien là votre conception. Avec cela, qu'est-ce que le blanquisme a fait ? Pas grand chose... En ces dernières années, il n'est même pas arrivé à prendre une caserne de pompiers sur le boulevard de la Villette (13)... Mais c'est à l'idée même, sans m'attarder à chercher si elle est réalisable ou non en fait, c'est à la conception théorique que je veux m'en prendre.

Cette tactique des masses inconscientes, entraînées à leur insu par des avant-gardes, cette tactique de la conquête des pouvoirs publics par un coup de surprise en même temps que par un coup de force, mes amis et moi, nous ne l'admettons pas, nous ne pouvons pas l'admettre. Nous croyons qu'elle conduirait le prolétariat aux plus tragiques désillusions. Nous croyons que, dans l'état actuel de la société capitaliste, ce serait folie que de compter sur les masses inorganiques. Nous savons, en France ce que sont les masses inorganiques. Nous savons derrière qui elles vont un jour et derrière qui elles vont le lendemain. Nous savons que les masses inorganiques

---

(13) Allusion au coup de main organisé par Blanqui le 14 août 1870 contre la caserne des pompiers du boulevard de la Villette à Paris, et qui, après la prise de ce bâtiment, ne déclencha rien, contrairement à l'effet de contagion espéré par les Blanquistes.

qu'il est de mon devoir de vous servir en ce moment. Je veux fournir un exemple précis de ce que donnent, dans la pratique, ces différences de conception, et je prend cet exemple dans l'activité parlementaire.

L'ACTIVITE PARLEMENTAIRE

Je voudrais vous montrer en quelques mots ce qu'est le travail parlementaire dans notre conception actuelle du Parti, ce qu'il sera dans la conception de demain. Actuellement le groupe parlementaire est, avec la C.A.P., un organisme permanent du Parti relevant, non pas de la C.A.P., mais des Conseils nationaux et des Congrès. Son action est impérativement définie, délimitée, par la résolution d'Amsterdam, par le pacte d'unité, par les statuts mêmes du Parti. Le rôle, le devoir du groupe parlementaire, c'est, conformément à la doctrine révolutionnaire que je vous ai exposée, d'une part d'aider à la propagande générale révolutionnaire dans le pays, et d'autre part, à l'intérieur du Parlement, de soutenir ou de provoquer toutes les réformes qui peuvent améliorer la condition morale et physique des travailleurs, et qui, par cela même, comme je vous l'ai démontré, aident cette transformation sociale, qui est la révolution.

Vous avez un groupe parlementaire qui s'est, je crois, strictement conformé à ces prescriptions des statuts. Bien que les statuts actuels du Parti ne le missent en aucune façon sous le contrôle de la C.A.P., Frossard ne me refusera pas le témoignage que pendant toute cette législature le groupe parlementaire a, par tous les moyens, tenté d'agir en plein accord avec l'organisme central du Parti et qu'il s'est établi entre le secrétaire du Parti (14) et le secrétaire du groupe parlementaire (15) des rapports de familiarité, je dirai presque d'intimité, non seulement personnels, mais politiques, qui font que sur aucune question grave, ils n'ont agi autrement que d'accord.

(14) C'est-à-dire Ludovic-Oscar Frossard.
(15) C'est-à-dire Léon Blum lui-même.

étaient un jour dernière Boulanger et marchaient un autre jour derrière Clémenceau... Nous pensons que tout mouvement de prise du pouvoir qui s'appuierait sur l'espèce de passion instinctive, sur la violence moutonnière des masses profondes et inorganiques, reposerait sur un fondement bien fragile et serait exposé à de bien dangereux retours. Nous ne savons pas avec qui seraient, le lendemain, les masses que vous auriez entraînées la veille. Nous pensons qu'elles manqueraient peut-être singulièrement de stoïcisme révolutionnaire. Nous pensons qu'au premier jour où les difficultés matérielles apparaîtraient, le jour où la viande ou le lait arriveraient avec un peu de retard, vous ne trouveriez peut-être pas chez elles la volonté de sacrifice continu et stoïque qu'exigent, pour triompher jusqu'au bout, les mouvements que vous envisagez. Et ceux qui auraient marché derrière vous la veille seraient peut-être, ce jour-là, les premiers à vous coller au mur.

Non, ce n'est pas par la tactique des masses inorganiques entraînées derrière vos avant-gardes communistes que vous avez des chances de prendre le pouvoir. Vous avez des chances de prendre le pouvoir dans ce pays, savez-vous comment ? Par de vastes mouvements ouvriers à caractère organique, supposant une éducation et une puissance de moyens poussées aussi loin que possible. Vous ne ferez pas la révolution avec ces bandes qui courent derrière tous les chevaux. Vous la ferez avec des millions d'ouvriers organisés, sachant ce qu'ils veulent, quelles méthodes ils emploieront pour aller au but, prêts à accepter les souffrances et les sacrifices nécessaires.

Votre doctrine qui, d'avance, fait fi du recrutement, qui coupe en tronçons les syndicats, comme s'ils étaient trop puissants, votre parti a manqué d'avance son aventure.

Je vous montrerai tout à l'heure — car tout s'enchaîne dans mon esprit — comment c'est de votre divergence sur la notion de l'organisation et sur la conception révolutionnaire, que naît également la contrariété sur la notion de la dictature du prolétariat. Mais je profite de ce que nous sommes sur ce terrain : révolution, conception révolutionnaire, réformes, pour placer une sorte de hors-d'œuvre, j'en conviens, mais

D'autre part, je ne vois pas qui pourrait ici reprocher au groupe parlementaire d'avoir enfreint les prescriptions qui résultaient de la motion d'Amsterdam ou des statuts du Parti. Nous avons fait pour la propagande générale dans le pays — ici encore, n'est-ce pas Frossard, en plein et fraternel accord les uns avec les autres — un effort qui, je crois, n'avait jamais été tenté. Le groupe parlementaire, dès le premier jour, a considéré l'organisation de cette propagande comme son premier devoir, et le secrétaire du groupe n'est monté à la tribune, au Congrès de Strasbourg, que pour faire approuver le plan de propagande qu'il avait conçu, d'accord avec le secrétaire du Parti, et qui a été mis aussitôt à exécution.

Le groupe socialiste a fait cela. Avant que le mouvement d'adhésion vers la III^e^ Internationale prît la direction et l'intensité que vous savez, je n'ai pas entendu, pour ma part, diriger de reproches contre le groupe parlementaire, et j'affirme, en tout cas, que dans nos sections parisiennes l'impression était unanime pour estimer que le groupe avait agi efficacement et unanimement dans la direction politique qui était à ce moment celle du Parti.

Cela est si vrai que lorsque, au groupe parlementaire, l'autre jour, la question s'est posée, tous ceux de nos camarades qui adhèrent ou sont disposés à adhérer à la III^e^ Internationale, nous ont dit les uns après les autres : « Demain, ce sera autre chose, c'est entendu, mais nous nous solidarisons entièrement pour le passé avec tout ce qui a constitué l'action du groupe. »

Cela est si vrai qu'il n'y a pas d'exemple qu'une proposition d'action ou de manifestation, sous quelque forme que ce soit, nous ait été apportée par nos camarades de l'extrême gauche, aujourd'hui communistes, et qu'elle ait été repoussée par nous. Cela est sans exemple, et l'on a pu voir, au contraire — Vaillant-Couturier s'en souvient — qu'il n'y avait aucun de nos camarades avec qui nous n'eussions à cœur de nous solidariser, sous quelque forme que ce fût.

Voilà ce qu'a fait le groupe, conformément à ce qui était hier sa règle. Mais, l'autre jour on a présenté à la Fédération de la Seine — on la représente encore, je le suppose, au Congrès de Tours — une motion où, confondant volontaire-

ment ce qui serait notre tâche demain avec ce qui était notre tâche hier, on critiquait, on dénigrait avec méchanceté, avec malignité, avec une sorte de volonté de blesser et de nuire...

PLUSIEURS DELEGUES. — Non !

Si. On a voté cette motion au moment même où nous étions groupés en pleine bataille sur la question qui a amené les grèves de mai et pour laquelle des milliers de travailleurs ont été frappés et souffrent encore. On a fait cela, je n'insiste pas. Je passe.

Vous avez ajourné la discussion des rapports en disant qu'il en serait question dans la discussion générale. Je reconnais moi-même que ce que j'ai dit est hors du sujet. Je passe, mais j'ai dit tout ce que j'avais sur le cœur.

Je reviens à ma démonstration purement théorique. Je vous ai montré ce qu'avait été et ce que serait l'organisation du Parti, ce qu'était notre conception révolutionnaire et ce que serait la vôtre. C'est de ce double désaccord que résulte notre conflit sur la question que les thèses de Moscou considèrent comme fondamentale, car il n'y a pas de ligne des thèses où elle ne se retrouve, je veux parler de la question de la dictature du prolétariat.

LA DICTATURE DU PROLETARIAT...

Nous en sommes partisans. Là aussi nul désaccord de principe. Nous en sommes si bien partisans que la notion et la théorie de la dictature du prolétariat ont été insérées par nous dans un programme qui était un programme électoral. Nous n'avons donc peur ni du mot, ni de la chose.

J'ajoute que, pour ma part, je ne pense pas, bien que Marx l'ait écrit, et plus récemment Morris Hillquit (16), que la dictature du prolétariat soit tenue de conserver une forme démocratique. Je crois impossible, d'abord, comme on l'a

---

(16) Morris Hillquit (1869-1933) fondateur du Parti socialiste américain, fort connu alors en Europe.

tant répété, de concevoir d'avance et avec précision quelle forme revêtirait une telle dictature, car l'essence même d'une dictature est la suppression de toute forme préalable et de toute prescription constitutionnelles. La dictature, c'est le libre pouvoir donné à un ou plusieurs hommes de prendre toutes les mesures quelconques qu'une situation déterminée comporte. Il n'y a par conséquent aucune possibilité de déterminer d'avance quelle forme aura la dictature du prolétariat, et c'est même une pure contradiction.

...IMPERSONNELLE ET PROVISOIRE

Où est par conséquent le désaccord ? Il n'est pas non plus dans le fait que la dictature du prolétariat soit exercée par un parti. En fait, en Russie, la dictature n'est pas exercée par les Soviets, mais par le Parti communiste lui-même. Nous avons toujours pensé en France que demain, après la prise du pouvoir, la dictature du prolétariat serait exercée par les groupes du Parti socialiste lui-même devenant, en vertu d'une fiction à laquelle nous asquiesçons tous, le représentant du prolétariat tout entier. La différence tient, comme je vous l'ai dit, à nos divergences sur l'organisation et sur la conception révolutionnaire. Dictature exercée par le Parti, oui, mais par un parti organisé comme le nôtre et non pas comme le vôtre.

Dictature exercée par un parti reposant sur la volonté et sur la liberté populaires, sur la volonté des masses, par conséquent dictature impersonnelle du prolétariat. Mais non pas une dictature exercée par un parti centralisé, où toute l'autorité remonte d'étage en étage et finit par se concentrer entre les mains d'un Comité patent ou occulte. Dictature d'un parti, oui, dictature d'une classe, oui, dictature de quelques individus, connus ou inconnus, cela, non.

De même que la dictature doit être impersonnelle, elle doit être, selon nous, temporaire, provisoire. C'est-à-dire que nous admettons la dictature, si la conquête des pouvoirs publics n'est pas poursuivie comme but en soi, indépendamment des circonstances de toutes sortes qui permettront, dans un délai suffisamment bref, la transformation révolu-

tionnaire elle-même. Mais si l'on voit, au contraire, dans la conquête du pouvoir, un but immédiat, si l'on imagine, contrairement à toute la conception marxiste de l'Histoire, qu'elle est l'unique procédé pour préparer cette transformation sur laquelle ni l'évolution capitaliste, ni notre propre travail de propagande n'auraient d'effet, si par conséquent un décalage trop long et un intervalle de temps presque infini devaient s'interposer entre la prise du pouvoir, condition, et la transformation révolutionnaire, but, alors nous ne sommes plus d'accord. Alors, nous vous disons que votre dictature n'est plus la dictature temporaire qui vous permettra d'aménager les derniers travaux d'édification de votre société. Elle est un système de gouvernement stable, presque régulier dans votre esprit, et à l'abri duquel vous voulez faire tout le travail.

C'est cela le système de Moscou. Moscou ne pense pas le moins du monde que les conditions de la transformation révolutionnaire totale soient réalisées en Russie. Il compte sur la dictature du prolétariat pour les amener à une sorte de maturation forcée, indépendamment de ce qui était au préalable l'état d'évolution économique de ce pays. Je vous le répète, la dictature du prolétariat n'est plus alors l'espèce d'expédient fatal auquel tous les mouvements de prise du pouvoir ont nécessairement recours, au lendemain de leur réussite. C'est, dans votre pensée un système de gouvernement créé une fois pour toutes. Cela est si vrai que, pour la première fois dans toute l'histoire socialiste, vous concevez le terrorisme, non pas seulement comme terrorisme, non pas seulement comme le recours de dernière heure, non pas comme l'extrême mesure de salut public que vous imposerez aux résistances bourgeoises, non pas comme une nécessité vitale pour la Révolution, mais comme un moyen de gouvernement.

UN DELEGUE. — Pouvez-vous nous donner une seule citation à l'appui de ce que vous avancez ? (17)

(17) Blum n'a pas répondu à cette interruption, mais on peut répondre à sa place en renvoyant à l'ouvrage de Trotsky « terrorisme et communisme »... qui donne entièrement raison à Blum.

Avant d'arriver à ma conclusion, je veux vous présenter une dernière observation, bien qu'elle ne paraisse pas essentielle au point de vue de la doctrine. Je veux dire deux mots d'une question que nous avons traitée volontairement dans notre motion : la question de défense nationale.

UN DELEGUE. — *La Marseillaise*, alors.

La motion de la III^e^ Internationale, à mon grand regret, est silencieuse sur ce point, et il n'en est pas parlé non plus très explicitement dans les textes. Je veux dire sur ce sujet quelques mots très brefs, très nets et, s'il le faut, très crus.

LES SOCIALISTES ET LA DEFENSE NATIONALE

Quelle est la pensée de ceux qui ont rédigé et de ceux qui voteront cette motion ? Nous ne disconvenons pas que l'installation du socialisme international dans le monde soit le seul moyen d'empêcher la guerre. Nous ne disconvenons pas davantage — je l'ai dit à Vaillant-Couturier, en lui rapportant combien le discours de Raymond Lefebvre, à Strasbourg, m'avait touché — nous ne disconvenons pas davantage que le socialisme international, instruit par la plus sanglante des leçons, doive aujourd'hui considérer comme son œuvre première, comme son œuvre de vie ou de mort, le choix et la préparation de tous les moyens, quels qu'ils soient,qui pourront par mesure internationale, par effet international, empêcher toute guerre nouvelle. Mais cela dit, nous affirmons que, même en régime capitaliste, le devoir international et le devoir national peuvent coexister dans une conscience socialiste.

UN DELEGUE. — A condition que tout le monde y aille.

Cachin, ce matin, s'est expliqué sur ce sujet d'une façon qui, à mon avis, n'est nullement exempte d'ambiguïté. Cette ambiguïté se retrouve d'ailleurs dans la réponse qu'il a faite à

Trotsky et qui est consignée dans les documents publiés par le Parti. Trotsky lui avait demandé si, désormais, en cas de guerre, le Parti socialiste français voterait ou non les crédits. Cachin a esquivé la question. Il a répondu : « Dans l'état présent des choses, le danger de guerre ne pourrait venir que de la politique impérialiste française et, dans ces conditions, nous refuserions certainement les crédits. »

Il ne s'agit pas de l'état de choses actuel. On esquive la question en se dérobant ainsi dans une portion isolée du temps et de l'espace. La question subsiste. C'est une question précise à laquelle on n'a pas encore répondu, et sur laquelle je pense que Frossard s'expliquera devant le Congrès.

La réponse de Cachin ne nous gêne en aucune manière. Aucun d'entre nous n'a jamais dit que le devoir de défense nationale fût un devoir absolu et inconditionné. Mais nous avons dit que le refus, l'abstention de la défense nationale, n'étaient pas non plus un devoir absolu et inconditionné pour les socialistes.

Il faudra tout de même bien que vous vous prononciez sur ce point car on n'esquive pas par des ruses ou des prétéritions une question comme celle-là. Nous ne voulons ruser avec rien. Nous avons affirmé quelque chose, et nous l'affirmons encore : il y a des circonstances où, même en régime capitaliste, le devoir de défense nationale existe pour les socialistes. Je ne veux pas entrer dans le fond du débat.

UNE VOIX. — Précisez.

Non. Je ne veux pas prendre corps à corps une pensée qui, au fond, est une pensée tolstoïenne ou néo-chrétienne plutôt qu'une pensée socialiste.

UN DELEGUE. — Précisez les cas : faites une hypothèse.

C'est bien simple : l'hypothèse d'une agression caractérisée, l'attaque de quelque nation que ce soit. *(Mouvements divers, bruits, cris : A bas la guerre ! Les délégués entonnent l'Internationale. Tumulte.)*

LE PRESIDENT. — La parole est à Pressemane avec l'autorisation du camarade Blum.

VOIX NOMBREUSES. — Non ! Non ! *(Bruit.)*

Je suis resté quelques minutes de trop à la tribune. Je vous remercie de l'attention que vous m'avez prêtée. Les derniers mots que j'ai prononcés ont fait apparaître chez vous des sentiments que vous exprimerez, j'espère, dans votre motion, car elle est encore muette sur ce point. *(Applaudissements, cris, tumulte.)*

Cela dit, je me hâte de conclure et de descendre de la tribune. Sur les questions d'organisation, sur les questions de conception révolutionnaire, sur les rapports de l'organisation politique et de l'organisation corporative, sur la question de la dictature du prolétariat, sur la question de la défense nationale, je pourrais dire aussi sur ce résidu sentimental de la doctrine communiste, que nous ne pouvons pas plus accepter que sa forme théorique, sur tous ces points, il y a opposition et contradiction formelles entre ce qui a été jusqu'à présent le socialisme et ce qui sera demain le communisme.

UNE AFFAIRE DE CONSCIENCE

Il ne s'agit plus, comme on l'a dit inexactement, d'une question de discipline. Chacun de nous est mis en face d'un cas de conscience individuel et collectif à la fois. Devant une situation entièrement nouvelle, et que vous avez voulue telle, il faut l'envisager et dire : je peux ou je ne peux pas. Il faut le dire sans réticence, sans arrière-pensée, sans chicane, sans restriction mentale, sans quoi que ce soit qui serait indigne des uns et des autres.

Je vous pose très simplement une question. Croyez-vous que, s'il m'avait été possible, après votre vote, d'adhérer à l'Internationale communiste, j'aurais attendu jusqu'à votre vote pour le faire ? Si j'avais pu m'imposer cet effort demain, croyez-vous que je ne l'aurais pas fait hier ? Croyez-vous

que je n'aurais pas, pour ma part, procuré à mon Parti l'économie de ces semaines et de ces mois de discussions et de controverses ?

Si j'avais eu quelques objections de détail, je les aurais fait taire ; je les aurais refoulées en moi. J'aurai essayé que cet acte, dont nous sentons la solennité, s'accomplît, s'il était possible, avec l'unanimité d'entre nous. Si j'avais pu faire cet effort sur moi-même, je le répète, je l'aurais fait le premier jour, au moment où Frossard et Cachin sont revenus de Russie, au moment où Frossard me l'a demandé personnellement. Je n'ai pas pu.

Croyez-vous qu'un vote de majorité va changer l'état de ma conscience ? Parce que tant de voix se sont prononcées pour et tant de voix contre, croyez-vous que l'état de ma raison et de mon cœur, vis-à-vis d'un problème comme celui-là, va se transformer ? Croyez-vous que des chiffres aient cette vertu ? Allons donc ! Pas un de vous ne peut le croire.

Il n'y a qu'une chose qui pourrait changer notre décision ; c'est que l'Internationale communiste elle-même changeât ; ce serait qu'on nous présentât quelque chose de différent de ce qu'on nous offre, quelque chose qui ne fût pas contraire à ce que nous avons et que nous voulons préserver.

Je sais très bien que certains d'entre vous qui sont de cœur avec nous, n'entrent dans l'Internationale communiste qu'avec l'arrière-pensée de la modifier du dedans, de la transformer une fois qu'ils y auront pénétré. Mais je crois que c'est là une illusion pure. Vous êtes en face de quelque chose de trop puissant, de trop cohérent, de trop stable pour que vous puissiez songer à le modifier.

Je crois aussi que c'est une attitude qui n'est pas très noble. On entre ou on n'entre pas. On entre parce qu'on veut ou on n'entre pas parce qu'on ne veut pas. On entre ou on n'entre pas parce que la raison adhère ou n'adhère pas.

Moi non plus, je peux vous le dire comme Sembat, je ne veux pas faire d'émotion. Je ne suis entré qu'à deux reprises dans la vie publique du Parti, à quinze ans de distance. J'y suis entré en 1904-1905 pour travailler à l'unité, et j'y suis

revenu en 1917, à un moment où l'unité me paraissait menacée. Je n'y suis rentré que pour cela.

Quand on suppose comme mobiles la rancune, l'entêtement, l'amour-propre, l'attachement à la tradition, quand on nous attribue de pareils sentiments devant un événement aussi formidable et qui peut avoir des conséquences démesurées, on nous fait une injure bien gratuite et bien imméritée.

On a parlé à tout instant dans ce débat des chefs dont il fallait détruire une bonne fois l'autorité usurpée. Je ne sais pas si je suis un chef ou si je ne suis pas un chef dans le Parti socialiste ; je ne m'en rends nullement compte. Je sais que j'y occupe un poste qui comporte une responsabilité.

J'ai souvent pensé à cette vieille plaisanterie : « Je suis leur chef, il faut donc que je les suive. » Dans un parti comme le Parti socialiste, cette plaisanterie contient une grande part de vérité et, pour ma part, je n'en ai jamais disconvenu. Je sais que dans un parti de formation populaire, d'essence populaire, comme le nôtre, les chefs ne sont que des voix pour parler plus fort au nom de la masse, ils ne sont que des bras pour agir plus directement au nom de la foule.

Tout de même, ils ont un droit ; ils ont un devoir. Ils sont les serviteurs de la volonté collective. Mais cette volonté, ils ont le droit d'essayer de la reconnaître et de l'interpréter. Ils ont le droit de se demander si ce qu'ils voient devant eux n'est qu'un remous de tourbillons contraires, s'égarant vers les rives, ou si c'est le vrai courant profond, lent, majestueux, qui descend du fleuve.

Puis ils conservent, malgré tout, une conscience individuelle. Et il y a des moments où ils ont le droit et le devoir de se dire : « Est-ce que je peux ou est-ce que je ne peux pas suivre ? ».

C'est là que nous en sommes venus aujourd'hui. Un vote de majorité, je le répète, ne changera rien à un cri de conscience assez fort chez nous pour étouffer ce souci de l'unité qui nous a toujours guidés.

Nous sommes convaincus qu'en ce moment, il y a une question plus pressante que de savoir si le socialisme sera uni ou ne le sera pas. C'est la question de savoir si le socialisme sera, ou s'il ne sera pas.

Nous sommes convaincus, jusqu'au fond de nous-mêmes, que, pendant que vous irez courir l'aventure, il faut que quelqu'un reste garder la vieille maison.

C'est la vie même du socialisme que nous avons la conscience profonde de préserver en ce moment dans la mesure de toutes nos forces.

Et, puisque c'est peut-être pour moi la dernière occasion de vous le dire, je voudrais vous demander quelque chose qui est grave à mes yeux. Pouvons-nous vraiment, les uns et les autres, prendre là-dessus une sorte d'engagement suprême ? Demain, nous serons peut-être divisés : comme des hommes qui comprennent différemment l'intérêt du socialisme, le devoir socialiste, ou serons-nous divisés comme des ennemis ?

Allons-nous passer notre temps devant la bourgeoisie à nous traiter les uns de traîtres et de renégats, les autres de fous et de criminels ? Ne nous ferons-nous pas, les uns et les autres, crédit de notre bonne foi ? Je le demande : Y a-t-il quelqu'un ici qui croie que je ne suis pas socialiste ?

Dans cette heure qui, pour nous tous, est une heure d'anxiété tragique, n'ajoutons pas encore cela à notre douleur et à nos craintes. Sachons nous abstenir des mots qui blessent, qui déchirent, des actes qui lèsent, de tout ce qui serait déchirement fratricide.

Je vous dis cela parce que c'est sans doute la dernière fois que je m'adresse à beaucoup d'entre vous et parce qu'il faut pourtant que cela soit dit. Les uns et les autres, même séparés, restons des socialistes ; malgré tout, restons des frères, des frères qu'aura séparé une querelle cruelle, mais une querelle de famille, et qu'un foyer commun pourra encore réunir.

LES VINGT-ET-UNE CONDITIONS

Le Congrès constitutif de l'Internationale communiste (Moscou, 2-6 mars 1919) n'avait pas élaboré de conditions précises d'admission à la troisième Internationale (Komintern).

Entre le premier et le second Congrès (Moscou, juillet 1920), des partis communistes s'étaient formés un peu partout et de nombreux partis socialistes désiraient rejoindre le Komintern dont, à ce moment, le prestige ne cessait de croître.

Pour éviter que l'organisation soit envahie par des groupes ou des partis indécis, le second Congrès avait pour mission de définir une doctrine claire. Ainsi furent fixées de façon très précise les conditions d'admission des nouveaux partis et du maintien des anciens à l'Internationale communiste.

Ces conditions, d'abord au nombre de neuf, puis de dix-huit, puis de vingt-deux, furent finalement ramenées au nombre de vingt et une.

I

Toute la propagande et l'agitation doivent avoir un caractère réellement communiste et être conformes au programme et aux décisions de la IIIe Internationale. Tous les organes de presse du Parti doivent être dirigés par des communistes de confiance, qui ont prouvé leur dévouement à la cause du prolétariat. On ne doit pas parler de dictature du prolétariat comme d'une formule banale, mais elle doit être propagée de telle manière que sa nécessité soit démontrée aux simples ouvriers, ouvrières, soldats et paysans au moyen de faits de la vie quotidienne qui doivent être systématiquement observés par notre presse et exploités jour par jour.

La presse périodique et autre et toutes les librairies du Parti doivent être entièrement soumises au comité du Parti sans considérer, si, à ce moment-là, le Parti est dans son ensemble légal ou illégal. Il est inadmissible que les libraires abusent de leur autonomie et mènent une politique qui ne correspond pas absolument à celle du Parti.

Dans les colonnes de la presse, dans les réunions populaires, dans les syndicats, les coopératives, partout où les adhérents à la IIIe Internationale ont accès, il est nécessaire de flétrir impitoyablement non seulement la bourgeoisie, mais aussi ses complices, les réformistes de toutes nuances.

II

Toute organisation qui veut adhérer à la IIIe Internationale communiste doit régulièrement et méthodiquement éloigner de tous les postes plus ou moins responsables du mouvement ouvrier (organisation du Parti, rédactions, syndicats, groupes parlementaires, coopératives, administrations communales), les réformistes et les centristes et les remplacer par des communistes éprouvés sans s'arrêter au fait que, au début surtout, des opportunistes capables seront remplacés par de simples ouvriers.

III

Dans tous les pays d'Europe et d'Amérique, la lutte de classes entre dans la phase de la lutte civile. Dans ces circonstances, les

communistes ne peuvent avoir aucune confiance dans la légalité bourgeoise. Ils sont tenus de créer partout un ensemble parallèle d'organisations illégales qui, au moment décisif, aideront le Parti à remplir ses devoirs vis-à-vis de la révolution. Dans tous les pays où les communistes, par suite de l'état de siège et de lois d'exception, sont dans l'impossibilité d'exécuter légalement leur travail, il est nécessaire de combiner sans conditions l'activité légale avec l'illégalité.

IV

Le devoir de répandre les idées communistes implique l'obligation particulière de mener une propagande vigoureuse et systématique dans l'armée.

Quand cette agitation est ligotée par des lois d'exception, il faut la mener illégalement. Le renoncement à ce travail équivaudrait à une trahison envers le devoir révolutionnaire et serait incompatible avec l'adhésion à la III[e] Internationale.

V

Une agitation systématique et méthodique est nécessaire dans les campagnes. La classe ouvrière ne peut vaincre si elle n'a pas les prolétaires des champs et au moins une partie des plus pauvres paysans derrière elle et si, par sa politique, elle ne s'est pas assuré la neutralité d'une partie, tout au moins, de la campagne arriérée. Le travail communiste dans les campagnes est actuellement d'une importance considérable. Il doit être principalement mené avec l'aide des ouvriers révolutionnaires communistes de la ville et de la campagne qui sont en rapport avec la population rurale. Renoncer à ce travail ou le confier à des mains douteuses, mi-réformistes, serait renoncer à la révolution prolétarienne.

VI

Tout parti qui désire appartenir à la III[e] Internationale est tenu de démasquer non seulement le social-patriotisme avoué, mais aussi la malhonnêteté et l'hypocrisie du social-pacifisme : il doit montrer systématiquement aux ouvriers que, sans renversement révolutionnaire du capitalisme, aucune Cour d'arbitrage interna-

tionale, aucun accord sur la limitation des armements, aucune réorganisation soi-disant démocratique de la « Ligue des Nations », ne seront capables d'empêcher de nouvelles guerres impérialistes.

VII

Les partis qui désirent appartenir à la IIIe Internationale sont tenus de reconnaître la rupture complète et définitive avec le réformisme et la politique du centre et de propager cette rupture dans les plus larges cercles d'adhérents. L'action communiste conséquente n'est possible qu'à ce prix.

L'Internationale communiste exige, impérieusement, et sans conditions, l'accomplissement de cette rupture dans le délai le plus court. L'Internationale communiste ne peut s'accommoder de ce que des opportunistes notoires tels que Turati, Kautsky, Hilferding, Hillquit, Longuet, Mac Donald, Modigliani, et autres, puissent avoir le droit de se dire affiliés à la IIIe Internationale ou d'y être représentés. Un pareil état de choses ferait ressembler par trop la IIIe Internationale à la IIe.

VIII

Sur la question des colonies et des nations opprimées, il est nécessaire qu'une attitude particulièrement claire et nette soit prise par les partis des pays dont la bourgeoisie est en possession de colonies et opprime d'autres pays. Tout parti qui désire appartenir à la IIIe Internationale est tenu de démasquer les manigances de ses impérialistes dans ses colonies, d'appuyer non seulement par des paroles, mais par des faits, les mouvements libérateurs des colonies, d'exiger l'expulsion immédiate de ses impérialistes nationaux hors de ses colonies, de cultiver dans le cœur des ouvriers de son pays des relations vraiment fraternelles avec les populations ouvrières des colonies, et dans les troupes de son pays une agitation systématique contre toute oppression des peuples coloniaux.

IX

Tout parti qui désire appartenir à la IIIe Internationale communiste doit, systématiquement et avec persévérance, déployer une

activité communiste au sein des syndicats, des conseils d'ouvriers et d'usines, des coopératives et autres organisations de masses d'ouvriers. Il est nécessaire d'organiser au sein de ces organisations, des cellules communistes qui, par un travail constant et persévérant, devront gagner les syndicats, etc. à la cause du communisme. Au cours de leur travail quotidien, les cellules sont tenues de démasquer partout la trahison des social-patriotes et l'irrésolution du centre. Les cellules communistes doivent être entièrement subordonnées à l'assemblée du Parti.

X

Tout parti appartenant à l'Internationale communiste est obligé de mener une lutte opiniâtre contre l'Internationale d'Amsterdam des unions syndicales jaunes. Il doit propager, le plus énergiquement possible, parmi les ouvriers organisés syndicalement, la nécessité de la rupture avec l'Internationale jaune d'Amsterdam. Par tous les moyens, il doit appuyer la naissance de l'union internationale des syndicats rouges affiliés à l'Internationale communiste.

XI

Les partis qui veulent appartenir à la III[e] Internationale sont tenus de soumettre à une révision la composition des groupes parlementaires, d'en expulser les éléments douteux, de soumettre ces fractions, pas seulement en paroles mais en faits aux comités centraux des partis, en même temps qu'il sera exigé de tout parlementaire communiste qu'il puisse soumettre toute son activité aux intérêts d'une propagande et d'une agitation vraiment révolutionnaires.

XII

Les partis appartenant à l'Internationale communiste doivent être constitués sur la base du centralisme démocratique. Dans l'époque actuelle de guerre civile aiguë, le Parti communiste ne sera en état de remplir son devoir que s'il est organisé de la manière la plus centraliste possible, si une discipline de fer confinant à la

discipline militaire règne en lui, et si le centre du Parti chargé par la confiance de ses membres de toute la puissance est pourvu de l'autorité et des pouvoirs les plus étendus.

XIII

Les partis communistes des pays dans lesquels les communistes effectuent leur travail légalement doivent de temps en temps opérer des nettoyages (par le remplacement des membres) de la composition de leurs organisations et nettoyer systématiquement le Parti des éléments intéressés et petits-bourgeois qui s'y glissent.

XIV

Tout parti qui désire appartenir à la III[e] Internationale communiste est obligé de porter, sans répit, assistance à toute république soviétique dans sa lutte contre les forces contre-révolutionnaires. Les partis communistes doivent mener une propagande nette pour empêcher le transport des munitions de guerre aux ennemis de la République des Soviets. De plus, par tous les moyens, légalement ou illégalement, ils doivent faire de la propagande parmi les troupes expédiées pour étrangler les républiques soviétiques.

XV

Les partis qui ont encore gardé, jusqu'à présent, leur vieux programme socialiste sont maintenant obligés de changer ce programme dans le plus court délai possible et, en rapport avec les conditions particulières de leur pays, d'élaborer un nouveau programme communiste dans l'esprit des décisions de l'Internationale communiste. Régulièrement, le programme de tout parti appartenant à l'Internationale communiste doit être ratifié par le Congrès ordinaire de l'Internationale communiste ou par son Comité exécutif. Dans le cas de non-ratification du programme de l'un ou de l'autre parti par le Comité exécutif de l'Internationale communiste, le parti intéressé a le droit d'en appeler au Congrès de l'Internationale communiste.

XVI

Toutes les décisions du Congrès de l'Internationale communiste, de même que les décisions de son Comité exécutif, sont obligatoires pour tous les partis appartenant à l'Internationale communiste. L'Internationale communiste agissant dans les conditions de guerre civile la plus aiguë, doit être plus centralisée que ne le fut la II[e] Internationale. Par contre, il va de soi que l'Internationale communiste et son Comité exécutif, dans leur action générale, doivent tenir compte des conditions diverses dans lesquelles les différents partis ont à lutter et ne doivent prendre de décisions d'une portée générale que dans les questions où de telles décisions sont possibles.

XVII

Conformément à tout ce qui précède, tous les partis adhérant à l'Internationale communiste doivent modifier leur appellation. Tout parti désireux d'adhérer à l'Internationale communiste doit s'intituler : Parti communiste de (section de la III[e] Internationale communiste). Cette question d'appellation n'est pas une simple formalité ; elle a aussi une importance politique considérable. L'Internationale communiste a déclaré une guerre sans merci au vieux monde tout entier et à tous les vieux partis social-démocrates jaunes. Il importe que la différence entre les partis communistes et les vieux partis « social-démocrates » ou « socialistes » officiels qui ont vendu le drapeau de la classe ouvrière soit plus nette aux yeux de tout travailleur.

XVIII

Tous les organes de presse des partis de tous les pays sont obligés de publier tous les documents officiels importants du Comité exécutif de l'Internationale communiste.

XIX

Tous les partis qui appartiennent à l'Internationale communiste, ou ont adressé une demande d'adhésion, sont obligés de convo-

quer, aussi vite que possible, au plus tard quatre mois après le deuxième Congrès international communiste, un Congrès extraordinaire pour examiner toutes ces questions. A cette fin, les Comités centraux doivent veiller à ce que les décisions du deuxième Congrès de l'Internationale communiste soient connues de toutes les organisations locales.

XX

Les partis qui voudraient maintenant entrer dans la III[e] Internationale, mais n'ont pas encore, jusqu'à présent, changé radicalement leur tactique, doivent, avant leur entrée dans la III[e] Internationale veiller à ce que les deux tiers au moins des membres de leurs comités centraux et de toutes les importantes institutions centrales, soient composés de camarades qui, avant le deuxième Congrès de l'Internationale communiste, s'étaient déjà prononcés nettement et publiquement en faveur de l'entrée du Parti dans la III[e] Internationale. Des exceptions seront permises avec l'autorisation de la III[e] Internationale.

L'exécutif de l'Internationale communiste a le droit légalement de faire des exceptions en faveur des représentants de la tendance centriste désignés dans le paragraphe 7.

XXI

Les membres des partis qui rejettent en principe les conditions posées par l'Internationale communiste doivent être exclus du parti. Cette disposition s'applique notamment aux délégués aux Congrès extraordinaires.

LE TELEGRAMME DE ZINOVIEV

Riga, 24 décembre

Chers camarades, c'est avec un plaisir extrême que le Comité exécutif de l'Internationale communiste suivra les travaux de votre Congrès, qui occupera sans aucun doute une place importante dans l'histoire du mouvement ouvrier français.

Nous avons lu un projet de résolution portant les signatures des camarades Loriot, Monatte, Souvarine, Cachin, Frossard et autres.

Sauf quelques points (la dénomination du parti), nous pouvons nous solidariser avec cette résolution.

Nous avons lu ensuite un projet de résolution signé par Longuet, Paul Faure et autres. Cette résolution est pénétrée d'un esprit de réformisme et de diplomatie mesquine et chicanière.

Les thèses approuvées par le IIe Congrès de l'Internationale communiste admettent certaines exceptions en faveur de réformistes qui se soumettront maintenant aux décisions de l'Internationale communiste et renonceront à leur opportunisme d'autrefois.

Le projet de résolution signé de Longuet et Paul Faure montre que Longuet et son groupe n'ont aucune envie de faire exception dans le camp des réformistes. Ils ont été et restent les agents déterminés de l'influence bourgeoise sur le prolétariat. Ce qui est le plus remarquable dans leur résolution, c'est moins ce qu'ils disent que ce qu'ils taisent. De la révolution mondiale, de la dictature du

Coll. Fondation Jean-Jaurès

prolétariat, du système soviétique, Longuet et ses amis préfèrent, ou bien ne rien dire du tout, ou bien dire les plus banales ambiguïtés.

L'Internationale communiste ne peut rien avoir de commun avec les auteurs de pareilles résolutions. Le plus mauvais service qu'on puisse rendre dans les circonstances actuelles au prolétariat français est d'imaginer je ne sais quel compromis embrouillé qui sera ensuite un véritable boulet pour votre parti.

Nous sommes profondément convaincus, chers camarades, que la majorité des ouvriers conscients de France n'admettra pas un compromis aussi ruineux avec les réformistes et qu'elle créera enfin à Tours le vrai Parti communiste, un et puissant, libéré des éléments réformistes et semi-réformistes. C'est en ce sens que nous saluons votre Congrès et que nous lui souhaitons le succès.

Vive le Parti communiste de France ! Vive le prolétariat français !

Le Comité exécutif de l'Internationale communiste

BIBLIOGRAPHIE

● Vous pouvez compléter votre documentation sur le congrès de Tours par l'ouvrage essentiel de Annie Kriegel, *Le congrès de Tours (décembre 1920) (Naissance du Parti communiste français).* Col. Archives - Julliard, 1964 (présentation critique des débats et citations importantes de textes).
Ainsi que, du même auteur, *Aux origines du communisme français, 1914-1920,* Mouton 1964 - 2 volumes ; et *Les communistes français*, Le Seuil, 1968.

● Vous pouvez vous procurer également :

— une publication de l'O.U.R.S. (Office universitaire de recherches socialistes), 86, rue de Lille, 75007 Paris : *La vieille maison. Léon Blum au congrès de Tours* - Cahier n° 4, 1970.
— deux publications du Secrétariat national à la Formation du Parti socialiste, 12, Cité Malesherbes, 75009 Paris.
• *L'identité du Parti socialiste* - Front de Classe/Union de la gauche/Autogestion. Dossier n° 2 - novembre 1975, 8 F.
• *15 thèses pour l'autogestion,* décembre 1975, 3 F.
— un tiré à part de la Nouvelle revue socialiste (N.R.S.) n° 12-13, 12, Cité Malesherbes, 75009 Paris : *Réflexions sur l'originalité du P.S.* par Alain Meyer, 3 F.
— *Le socialisme pour la France,* XXII[e] Congrès du P.C.F. Editions sociales, 4-8 février 1976, 8 F.

● Vous pouvez enfin consulter utilement au Centre de documentation du P.S., 7 bis, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris :
— les relations P.S.-P.C. : rapport de la Convention nationale des 3 et 4 mai 1975 (rapport Jospin), ainsi que le deuxième rapport Jospin (février 1976) ;
— la déclaration de principe et les statuts du Parti socialiste.

BULLETIN DE COMMANDE

Nom .....
Adresse .....
.....
Localité ..... Département ....

Veuillez m'adresser ..... exemplaires du *Discours de Tours,* de Blum, à 4 F l'exemplaire (3,50 F pour les commandes égales ou supérieures à 50 exemplaires. Franco de port.)

montant de ..... Francs.

Seules sont honorées les commandes accompagnées de leur règlement. Retourner le présent bulletin et le titre de paiement au *Secrétariat national à la Formation du Parti socialiste,* 12, cité Malesherbes, 75009 Paris. Tél. 878-40-73.

CHAQUE MOIS

la nouvelle revue
SOCIALISTE

publie un débat sur un thème d'actualité en discussion au sein du Parti socialiste. Elle entretient sur les autres questions une réflexion permanente dont tout militant doit être informé.

Directeur politique : François Mitterrand
Directeur politique adjoint : Lionel Jospin
Rédacteur en chef : Maurice Benassayag

Abonnement

- Normal, un an ..... 100 F
- De soutien, un an ..... 150 F
- Etranger, un an ..... 140 F
- Jeune (moins de 25 ans), un an . 85 F

La Nouvelle Revue Socialiste,
12, cité Malesherbes, 75009 Paris
Tél. : 878-40-73 - C.C.P. : Paris 54.62.27

combat socialiste

PARAIT CHAQUE MOIS

« Combat socialiste » est destiné à tous les militants des sections et groupes d'entreprise, dont il est le lien. Toutes les S.E., tous les G.S.E. doivent y être abonnés et le diffuser.

ABONNEMENT 1 AN

ordinaire : 25 F ; militant : 40 F
Abonnement de soutien : 80 F

Joindre à la demande d'abonnement un titre de paiement à l'ordre de C.E. LOO (C.C.P. PARIS 25 275-28 U) et adresser le tout à **Combat socialiste,** 12, cité Malesherbes, 75009 PARIS.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

CHAQUE SEMAINE, LISEZ

L'unité

l'hebdomadaire du Parti socialiste

paraît le vendredi, 4 F

ABONNEMENT

Un an : 130 F

six mois : 75 F.

Les bulletins d'abonnement sont à adresser à l'Unité, 41, boulevard Magenta, 75010 Paris, avec le nom et l'adresse précis de l'abonné, ainsi qu'avec le règlement financier (chèque bancaire, chèque ou virement postal au C.C.P. l'Unité 30349-80 La Source).

Coll. Fondation Jean-Jaurès